



Rapport d'Olivier Becht

Refaire Nation :

*Les chemins d'une cohésion
retrouvée*

AVANT - P R O P O S	4
Introduction	7
I . LE DIAGNOSTIC : UNE FRANCE FRACTURÉE DANS UN MONDE REDEVENU DANGEREUX	10
A. Le délitement du collectif : une France «archipélisée».....	12
1. Fractures socio-économiques.....	13
2. Fractures territoriales.....	15
3. Fractures culturelles, identitaires et sécuritaires.....	19
4. Fractures éducatives et générationnelles.....	23
5. Fractures politiques	24
B. Un contexte international instable.....	25
C. Des démocraties européennes qui n'en ont pas encore pris la pleine mesure	27
II . LE RÉCIT : RETROUVER UN PROJET COLLECTIF.....	30
A. Réhabiliter et adapter le récit national.....	32
B. Les grands projets mobilisateurs : spatial, nucléaire, intelligence artificielle, santé, dépendance, épargne souveraine	33
C. Résilience et culture stratégique comme fierté nationale	40
III . LES POLITIQUES : RÉDUIRE LES FRACTURES, RENFORCER LES FONDEMENTS	43
A. Réduire les inégalités économiques et sociales.....	44
1. Le travail : dignité, revalorisation, contrat unique.....	46
2. La fiscalité : rendre la règle lisible.....	51
B. Recoudre le territoire	52
C. Souveraineté productive	58
D. Sécurité et cohésion : rendre l'État présent partout.....	68

IV . LA MÉTHODE : GOUVERNER POUR LA COHÉSION.....	72
A. Un État sobre et stratège : la refondation normative et la débureaucratisation	73
B. Réformer la gouvernance territoriale	79
C. Reconstruire le lien civique.....	81
Conclusion	84
Refaire Nation : une exigence historique, une nécessité stratégique ...	84

AVANT-PROPOS

En février 2024, après dix-huit mois passés comme ministre délégué chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger – à défendre les intérêts français aux quatre coins du monde, à convaincre des investisseurs étrangers, à mesurer ce que la France inspire encore de fascination et d'espoir au-delà de ses frontières, j'ai retrouvé les bancs de l'Assemblée nationale. Et avec eux, une évidence : il était temps de reprendre les chemins de France. Pas le pays abstrait des statistiques et des rapports, mais le pays concret, celui des routes de campagne et des zones commerciales, des mairies de canton et des salles des fêtes, des bassins industriels qui résistent et des centres-villes qui se vident.

J'ai rejoint la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire. C'était ce qui convenait à ce moment. Mon premier mandat m'avait conduit à la commission de la défense nationale et des forces armées – j'y avais travaillé sur la numérisation des armées, sur la résilience stratégique, sur ce que signifie défendre un pays. Défendre la France et penser l'aménagement de notre territoire, c'est au fond le même sujet vu d'un autre angle. Car défendre la France, c'est aussi la tenir ensemble. Faire corps. La cohésion de la Nation, c'est le cœur de sa force morale.

C'est de cette conviction qu'est né ce rapport, et avant lui, le tour de France qui l'a rendu possible. Cent et un départements. Des dizaines de milliers de kilomètres. Plus de 600 interlocuteurs – élus, préfets, chefs d'entreprise, ouvriers, agriculteurs, pêcheurs, directeurs d'hôpitaux, soignants, médecins et infirmiers libéraux, professeurs des écoles, chercheurs, militaires, dockers, préfets, artisans, agents des administrations publiques, des musées, des conservatoires, des MDPH, policiers, gendarmes, pompiers, secouristes, magistrats, bénévoles associatifs... Et partout, la même réalité qui s'impose : la France n'est plus une. Non pas que cela soit nouveau car la diversité française est ancienne et précieuse, mais la rupture des trajectoires, elle, s'est accélérée.

Ces déplacements m'ont permis de mettre des visages et des réalités sur ce que les chiffres pressentaient. J'y ai vu cinq France qui ne vivent plus tout à fait la même vie. La France des métropoles, d'abord : celles qui concentrent les sièges sociaux, les grandes universités, les aéroports internationaux, les emplois à haute valeur ajoutée – et qui, dans l'ensemble, réussissent. La France des villes moyennes, ensuite, qui subit la métropolisation des capitales régionales comme une forme de délaissement progressif : les services partent, les jeunes partent, le tissu commercial se défait. La France rurale, encore, où il faut parfois faire vingt-cinq kilomètres pour trouver une boulangerie, où le dernier médecin généraliste a pris sa retraite sans successeur, où la suppression d'une ligne ferroviaire a coupé un bassin de vie du reste du monde. La France des quartiers, que le trafic de drogue et le repli communautaire menacent de soustraire à la République. Et la France ultramarine, enfin, si loin des circuits de décision, si riche de potentiels, si mal comprise depuis Paris.

L'idée de ce rapport est née dans ce mouvement. En juillet 2024, la situation politique a évolué, révélant une Assemblée nationale à l'image du pays : morcelée, reflet fidèle d'une nation qui peine à se reconnaître dans un projet commun. Ce n'était pas une surprise pour ceux qui avaient vu venir, depuis des années, la montée des colères. La crise des Gilets jaunes, que la pandémie avait provisoirement recouverte, avait dit l'essentiel bien avant les urnes : nous ne vivons plus ensemble, mais côte à côte.

Ce rapport est né de cette conviction et de ce voyage. Il ne prétend pas tout résoudre. Il prétend dire la vérité sur ce qu'il y a à recoudre, et proposer des chemins sérieux pour le faire. La France dépense aujourd'hui plus qu'elle ne l'a jamais fait dans son histoire, et pourtant quelque chose ne fonctionne pas. Elle recule dans des domaines où elle excellait. Elle perd de sa cohésion. Mais elle reste, partout où je suis allé, un pays extraordinaire, où l'on rencontre des hommes et des femmes de bonne volonté, sérieux, travailleurs, éduqués, avec une soif réelle de bien faire, pour eux-mêmes et pour le collectif. Un peuple aussi remarquable ne peut pas être laissé à l'abandon.

Ce travail est le fruit d'un amour de la France. Il lui est offert dans cet esprit.

Olivier Becht

*Député du Haut-Rhin
Membre de la commission du développement durable
et de l'aménagement du territoire*

Introduction

Il est des Nations dont l'histoire ne se laisse pas enfermer dans la seule chronologie des événements, mais s'inscrit dans une continuité plus profonde, faite d'épreuves, de ruptures et de renaissances. La France est de celles-là. Depuis des siècles, elle s'est construite dans une tension permanente entre héritage et dépassement, entre enracinement et universalité, entre puissance politique et exigence morale.

De la lente consolidation de l'État capétien à l'affirmation de la souveraineté nationale, des Lumières à la Révolution, des combats pour la liberté aux reconstructions successives du XXe siècle, la France n'a cessé de produire une idée exigeante d'elle-même. Elle a donné au monde des principes – liberté, égalité, fraternité – qui ont structuré durablement les démocraties modernes. Elle a aussi traversé des crises profondes, des divisions internes, des épreuves historiques qu'elle a progressivement intégrées dans une mémoire collective complexe, mais structurante.

Cette capacité à se penser, à se critiquer et à se réinventer constitue sans doute l'un des traits les plus singuliers de la Nation française. Elle repose sur une conception exigeante de la Nation, que l'on peut résumer, à la suite d'Ernest Renan¹, comme l'articulation entre une mémoire partagée et une volonté de vivre ensemble. La Nation n'est ni une donnée naturelle ni un simple cadre institutionnel : elle est une construction politique et historique, constamment réaffirmée.

Or, cette construction apparaît aujourd'hui fragilisée.

¹Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une Nation ?*, conférence en Sorbonne, 11 mars 1882.

La cohésion nationale n'est pas un objectif social parmi d'autres. C'est une condition de survie stratégique. Cette affirmation peut surprendre. Elle ne devrait pas. L'histoire des grandes crises enseigne une constante : les nations qui tiennent sont celles dont le corps social résiste. Pas nécessairement les plus riches, ni les plus armées. Celles dont les citoyens se reconnaissent encore dans quelque chose de commun, et acceptent de faire des efforts au nom de ce commun.

La France connaît aujourd'hui une désynchronisation. La France des métropoles et la France des territoires ne vivent plus dans le même temps économique. La France des diplômés et la France des oubliés ne parlent plus tout à fait la même langue. La France des héritiers et la France des précaires ne se projettent pas dans le même avenir.

Ce rapport est né de ce constat, et d'une conviction qui l'accompagne : la France a tout ce qu'il faut pour se relever. Pas malgré ses fractures – mais en les regardant en face, en comprenant ce qui les a produites, et en faisant le choix délibéré de les réduire. Ce n'est pas un exercice de nostalgie. C'est un exercice de lucidité.

La notion de cohésion nationale a été longtemps cantonnée au registre des discours de commémoration et des appels à l'unité les soirs de catastrophes. Elle mérite mieux. Dans un monde où le retour des puissances, la révolution de l'intelligence artificielle, la guerre hybride et les ruptures d'approvisionnement redessinent les équilibres, la cohésion interne d'une démocratie est une variable géopolitique. Une société fragmentée est une société vulnérable – aux manipulations, aux crispations, aux renoncements. Une société unie est une société qui peut agir, choisir, résister.

Ce rapport s'articule autour de quatre mouvements complémentaires.

Le premier établit le diagnostic de la fragmentation française, non pas comme une liste de problèmes, mais comme la démonstration d'un processus systémique qui touche simultanément les territoires, les identités, les institutions et les esprits, dans un monde redevenu dangereux.

Le deuxième montre pourquoi la cohésion nationale est devenue une condition stratégique, et propose les voies d'un projet collectif retrouvé : par la transmission, les grands projets mobilisateurs et la culture de résilience.

Le troisième propose les politiques concrètes pour réduire les fractures : égalité des chances par le travail et la formation, désenclavement et équité territoriale, souveraineté productive : agricole, industrielle, militaire.

Le quatrième trace les lignes d'une méthode : un État qui gouverne pour la durée, qui fait confiance aux territoires, et qui dit la vérité sur ce qu'il peut et ce qu'il ne peut pas faire.

Refaire Nation, aujourd'hui, ne consiste pas à restaurer un passé idéalisé. Il s'agit de construire un projet collectif capable d'articuler unité et diversité, héritage et innovation, souveraineté et ouverture. Dans un monde incertain, la cohésion nationale apparaît ainsi non seulement comme une exigence politique, mais comme une condition de la liberté d'action de la France.

Refaire Nation n'est pas une formule. C'est un programme de travail. Il suppose du courage politique, de la continuité institutionnelle et une certaine idée de ce que la France peut et doit encore être.



LE DIAGNOSTIC : UNE FRANCE FRACTURÉE DANS UN MONDE REDEVENU DANGEREUX

Il y a des sociétés qui se fragmentent brutalement, sous l'effet d'une crise, d'une guerre, d'un choc. La France n'est pas dans ce cas. Ce qui s'est passé dans notre pays est plus insidieux, et pour cela plus difficile à saisir : un effilochage progressif, presque imperceptible d'une année sur l'autre, mais dont la somme a produit quelque chose qui ressemble à une désunion structurelle.

Les Français le ressentent, et partout où je suis allé, du Finistère aux Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Pyrénées aux Ardennes, des Landes au Jura, en passant par le Cher, la Corrèze, la Nièvre et la Lozère, j'ai recueilli ce sentiment.

Les fractures que ce rapport documente ne sont pas indépendantes les unes des autres. Elles forment un ensemble. La fracture économique produit une fracture territoriale. La fracture territoriale produit une fracture culturelle. La fracture culturelle produit une fracture politique.

Et la fracture politique paralyse la capacité collective à réparer ces fractures. Ce cercle n'est pas une fatalité. Mais il faut d'abord le voir.

À cela s'ajoute une dimension que le diagnostic intérieur ne suffit pas à saisir. La France se fragmente dans un monde qui se recompose. Le retour des grandes puissances, l'intensification des conflits hybrides, la révolution de l'intelligence artificielle, les ruptures d'approvisionnement révélées par la pandémie, la guerre en Ukraine ou celle du détroit d'Ormuz : autant de signaux d'un monde dans lequel la cohésion interne d'une démocratie n'est plus seulement une question sociale, c'est une question de puissance. Une Nation divisée est une Nation plus facile à manipuler, plus lente à décider, moins capable de mobiliser. L'ennemi de la résilience n'est pas d'abord extérieur : il est dans la désunion. C'est ce que ce diagnostic cherche à établir. Non pas pour accabler, mais pour obliger à voir.

La notion « d'archipélisation » de la société française, popularisée par Jérôme Fourquet², rend compte des évolutions des dernières décennies. Elle décrit une société de plus en plus segmentée, organisée en groupes aux références, aux modes de vie et aux intérêts différenciés. Cette fragmentation ne signifie pas la disparition du lien national, mais elle en complique l'expression et en fragilise les fondements.

Les fractures sociales et économiques persistent malgré un système redistributif développé. Les inégalités territoriales se creusent, opposant des métropoles dynamiques à des territoires en difficulté. Les tensions culturelles et identitaires interrogent la capacité du modèle républicain à intégrer la diversité contemporaine. Le système éducatif peine à

²Jérôme Fourquet, *L'Archipel français. Naissance d'une Nation multiple et divisée*, Seuil, 2019.

corriger les inégalités de départ, tandis que la défiance politique s'installe durablement.

La cohésion nationale est une réalité dynamique, non un état figé. Elle résulte d'un équilibre constamment négocié entre les aspirations individuelles, les appartenances collectives et la capacité des institutions à produire du commun. Or, cet équilibre est aujourd'hui affecté. Les fractures qui traversent la société française ne sont pas nouvelles, mais elles se sont approfondies, se sont superposées et sont désormais visibles dans les comportements quotidiens, les dynamiques territoriales et les résultats électoraux.

Ce diagnostic s'impose avec d'autant plus d'acuité que le contexte international s'est profondément dégradé. La France, comme ses partenaires européens, évolue dans un monde où les logiques de puissance ont retrouvé leurs droits, où la guerre est redevenue une réalité proche, et où la résilience des Nations est mise à l'épreuve de manière concrète. Face à ces défis, la solidité interne est une condition de la capacité d'action externe.

A. Le délitement du collectif : une France «archipélisée»

Ce que l'on observe en France – les Gilets jaunes, les mobilisations contre la réforme des retraites, la crise agricole, la montée des extrêmes – n'est pas un phénomène isolé : c'est une tendance de fond qui traverse les démocraties européennes. L'avertissement de Gérard Collomb résonne avec une acuité particulière³ : « Nous vivons côte à côte. Je crains que demain on ne vive face à face. » Cette fragmentation fragilise nos démocraties et, avec elles, notre défense collective.

³Gérard Collomb, allocution devant le Sénat, 18 octobre 2017.

La société française connaît, depuis plusieurs décennies, une transformation profonde de ses structures sociales, économiques et culturelles. La France ne se structure plus autour de grands blocs homogènes, mais se compose d'une multitude de groupes sociaux, culturels et territoriaux, coexistant sans projection commune.

1. Fractures socio-économiques

Malgré un système de redistribution parmi les plus développés des pays de l'OCDE, la France demeure marquée par des inégalités significatives, dont la nature et la perception ont profondément évolué. Les 10 % des ménages les plus aisés disposent d'un niveau de vie environ 6,5 à 7 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes, selon l'INSEE. Cette stratification durable s'accompagne d'une concentration patrimoniale accentuée : les 10 % les plus riches détiennent plus de la moitié du patrimoine total, tandis que la moitié la plus modeste de la population n'en possède qu'environ 6 %.*

Cette concentration patrimoniale renforce les inégalités intergénérationnelles et limite la mobilité sociale.^{4 5} Par ailleurs, le taux de pauvreté s'établit à environ 14,5 % de la population, témoignant de l'existence d'un noyau dur de précarité malgré les mécanismes de protection.

Les inégalités de revenus se lisent aussi dans l'espace. Dans le secteur privé, le salaire moyen en Île-de-France dépasse la moyenne nationale de 28 %, et même de 57 % dans les Hauts-de-Seine – reflet de la concentration des sièges sociaux, des secteurs les plus rémunérateurs et

⁴INSEE, *France, portrait social*, édition 2024 : rapport interdécile D9/D1 environ 6,6 sur le niveau de vie avant transferts.

⁵INSEE, *Les inégalités de patrimoine entre 2004 et 2021*, juin 2023. Les 10 % les plus riches détiennent 54 % du patrimoine brut total ; les 50 % les plus modestes, 6 %.

des diplômes les plus élevés. Dans toutes les autres régions, il est inférieur à la moyenne nationale. Cette géographie des rémunérations n'est pas en soi un problème ; elle le devient lorsque les écarts se creusent sans que les mécanismes d'investissement territorial ne viennent les corriger. L'outre-mer en illustre la dimension la plus aiguë : le revenu médian par habitant y est inférieur de plus de 38 % à celui de la métropole, et à Mayotte le taux de chômage atteignait 29 % de la population active en 2024, quatre fois le taux hexagonal, avant même que le cyclone Chido de décembre 2024 ne vienne aggraver une situation déjà structurellement critique⁶, que j'ai pu constater sur place.

Au-delà des indicateurs macroéconomiques, les inégalités se manifestent dans la vie quotidienne à travers la question du pouvoir d'achat. Les dépenses contraintes – logement, énergie, assurances – représentent une part croissante du budget des ménages modestes. La hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation intervenue entre 2021 et 2023 a fortement pesé sur ces ménages, en particulier les classes moyennes et populaires, qui constituent pourtant le pivot de la cohésion nationale. C'est ce déclassement ressenti, plus que les statistiques abstraites, qui a nourri les tensions sociales de ces dernières années.

Le marché du travail constitue un autre facteur structurant de cette fracture. Malgré une amélioration globale des indicateurs d'emploi, des disparités profondes persistent. Les jeunes restent particulièrement exposés à la précarité, avec un taux de chômage des moins de 25 ans demeurant proche de 17 %⁷, soit plus du double de la moyenne nationale.

⁶INSEE, *Emploi, chômage, revenus du travail*, édition 2024 ; INSEE, *Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole*, INSEE Première n° 1279, 2010 ; INSEE, *Enquête emploi à Mayotte 2024*, INSEE Flash Mayotte n° 193, juin 2025 : taux de chômage 29 % à Mayotte, quatre fois le taux hexagonal.

⁷INSEE, Taux de chômage au sens du BIT, T3 2024 : 16,6 % pour les 15-24 ans, 7,3 % moyenne nationale.

Les contrats courts représentent une proportion importante des nouvelles embauches, contribuant à une instabilité des trajectoires professionnelles qui touche d'abord les moins qualifiés et les habitants des territoires les plus fragiles.

La révolution technologique en cours, menée par l'intelligence artificielle générative, accentue ces tensions. Les travaux du MIT et de Daron Acemoglu sur les effets de l'automatisation⁸ convergent avec les analyses du McKinsey Global Institute⁹ et de l'Oxford Martin Programme¹⁰, s'accordant à estimer qu'une part significative des tâches actuellement exercées par des actifs peu ou moyennement qualifiés sera automatisée dans les prochaines années. France Stratégie évalue à plusieurs millions le nombre d'emplois qui devront se transformer en profondeur d'ici 2030.¹¹ Cette mutation ne produit pas mécaniquement de chômage, mais elle exige une capacité d'adaptation que tous les travailleurs n'ont pas les moyens de mobiliser seuls.

2. Fractures territoriales

La fracture territoriale constitue aujourd'hui l'une des expressions les plus visibles, mais aussi les plus structurantes, de la fragmentation de la société française. Le territoire n'est plus seulement un cadre : il est devenu un déterminant. L'Île-de-France concentre à elle seule environ 31 % du produit intérieur brut national pour moins de 20 % de la

⁸Daron Acemoglu et Simon Johnson, *Power and Progress: Our Thousand-Year Struggle over Technology and Prosperity*, PublicAffairs, 2023; MIT Work of the Future, 2020.

⁹McKinsey Global Institute, *A new future of work*, mai 2023 : jusqu'à 30 % des heures travaillées en Europe pourraient être automatisées d'ici 2030.

¹⁰Carl Benedikt Frey et Michael Osborne, « The Future of Employment », working paper, *Oxford Martin Programme on Technology and Employment*, septembre 2013.

¹¹France Stratégie, *L'impact de l'intelligence artificielle sur le marché du travail*, avril 2024 ; OCDE, *Employment Outlook 2024*.

population.¹² Plus largement, près de 80 % de la croissance de l'emploi au cours des dix dernières années s'est concentrée dans les grandes aires urbaines.

À l'inverse, de nombreux territoires – zones rurales, villes moyennes, espaces périurbains – ont été confrontés à des dynamiques moins favorables. La désindustrialisation, la fermeture de services publics, la raréfaction des infrastructures de transport et la diminution de l'offre de soins ont contribué à un affaiblissement progressif de leur attractivité. Ce phénomène, annoncé dès 1947 par Gravier et documenté par Guilluy¹³, n'est donc pas récent ; mais il s'est aggravé.

La désertification médicale en est l'illustration la plus immédiate : 6,7 millions de Français n'avaient pas de médecin traitant déclaré en 2025 et 87 % du territoire national est classé en désert médical.¹⁴ Dans certains territoires, les délais d'accès à un spécialiste peuvent dépasser un an, traduisant une inégalité réelle d'accès aux droits fondamentaux. Dans certains départements, les médecins spécialistes n'existent plus en dehors de l'hôpital obligeant les habitants à parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour se faire soigner.

La question des mobilités cristallise ces inégalités quotidiennes. Dans les zones rurales et périurbaines, la dépendance à l'automobile est massive : plus de 80 % des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture

¹²INSEE, Comptes régionaux 2023 : l'Île-de-France représente 30,9 % du PIB national pour 18,1 % de la population.

¹³Jean-François Gravier, *Paris et le désert français*, Le Portulan, 1947 ; Christophe Guilluy, *La France périphérique*, Flammarion, 2014.

¹⁴DREES, Atlas de la démographie médicale 2023 : 6,3 millions de Français en zone sous-dotée (moins de 2,5 médecins pour 1 000 habitants).

individuelle.¹⁵ Cette dépendance rend les ménages particulièrement vulnérables aux variations du prix de l'énergie, comme l'a rappelé la crise des Gilets jaunes. Elle révèle une fracture structurante du quotidien que les politiques d'infrastructures n'ont pas résolue.

La gentrification des centres urbains produit le phénomène inverse : la hausse des prix immobiliers dans les métropoles conduit à une éviction progressive des classes moyennes et populaires vers des périphéries moins bien desservies et surtout moins bien desservies entre elles. Cette double dynamique – relégation dans les périphéries éloignées, exclusion des centres – organise une ségrégation spatiale dont les effets sur le lien social et les comportements politiques sont désormais bien documentés.

L'outre-mer constitue une dimension spécifique de cette fracture territoriale, trop souvent traitée à la marge. Les territoires ultramarins regroupent près de 2,7 millions de citoyens français et confèrent à la France la deuxième zone économique exclusive mondiale – plus de 10 millions de km², soit 97 % du domaine maritime national. Ce n'est pas une périphérie : c'est une présence stratégique dans trois océans, une source de biodiversité exceptionnelle, un levier de projection dans les zones Indo-Pacifique, Caraïbe et Atlantique Sud. Ne pas intégrer pleinement l'outre-mer dans le projet national, c'est se priver d'atouts stratégiques considérables autant que manquer à l'égalité républicaine. Les crises récurrentes, en Guyane en 2017, aux Antilles en 2021, à Mayotte en 2024, ne sont pas des accidents : elles sont le signal d'un déficit structurel de politique publique.

Une politique ambitieuse en faveur de l'outre-mer doit poursuivre un double objectif : rétablir l'égalité réelle et valoriser le rôle stratégique de

¹⁵SDES, *Les mobilités en chiffres*, édition 2023 : 82 % des actifs ruraux utilisent la voiture pour les trajets domicile-travail.

ces territoires. Cela suppose d'investir dans les infrastructures essentielles – santé, transports, énergie, numérique – pour garantir un accès équivalent aux services fondamentaux ; de développer des filières économiques locales – agriculture, pêche, énergies renouvelables, tourisme durable – pour réduire la dépendance aux importations et renforcer l'autonomie ; de renforcer la continuité territoriale – transport aérien, numérique, logistique ; et de faire des outre-mer des pôles de souveraineté maritime et environnementale. Les identités culturelles ultramarines sont des composantes du récit national, pas des exceptions à gérer.

Autres « naufragés de la République », les habitants des banlieues françaises subissent à la fois les problématiques liées aux périphéries des grandes villes mais aussi les violences liées aux narcotrafics et au communautarisme religieux. C'est aussi là que des poches de pauvreté se concentrent. La plus grande de ces pauvretés étant parfois la solitude à laquelle personnes seules et personnes âgées sont souvent renvoyées par un système social qui repose sur une solidarité financière et de moins en moins humaine.

Focus terrain : Enclavement et accès aux services

L'enclavement prend des formes multiples : mauvaise desserte ferroviaire ou aérienne, réseau routier insuffisant, absence de services essentiels.

- Dans les Vosges, le maire de Neufchâteau identifie le désenclavement comme priorité absolue et évoque la piste d'un tunnel sous les Vosges.
- En Corse, le réseau routier est largement insuffisant. Les liaisons aériennes, souvent essentielles pour accéder à certains traitements médicaux notamment en oncologie, sont très chères.

- A Bernay, dans l'Eure : le centre hospitalier a vu sa maternité fermée en 2024.
- Dans les Pyrénées-Atlantiques, en Vallée d'Aspe, il n'y a qu'un seul hélicoptère de secours pour deux départements. Les femmes enceintes se retrouvent parfois à 1h30 de route de la première maternité.
- Dans les Hautes Alpes comme à Mayotte, il n'existe pas d'unité de cardiologie interventionnelle si bien, qu'en cas d'infarctus, il faut aller dans un autre département pour se faire poser un stent avec des risques certains de mourir en chemin.
- En Corrèze, à l'aéroport de Brive-la-Gaillarde, la fermeture de nombreuses liaisons aériennes début 2026 prive le département d'une manne touristique et de potentielles implantations d'entreprises.
- Dans le Cantal il ne reste plus qu'une seule liaison vers Paris dans un avion ayant près de 25 ans alors même que des entreprises des biotech accueillent des clients et partenaires venant de Boston. L'alternative pour relier Paris depuis Aurillac est un train qui prend 7 heures, quand il roule...
- Dans les Alpes de Haute Provence, la SNCF n'exploite plus aucune ligne de train. Dans la Creuse le trafic est réduit à portion congrue. En Ardèche, plus un train de voyageurs ne circule. Ailleurs ce sont les retards dus à des défauts d'investissements dans l'infrastructure, comme en Normandie, qui créent des retards récurrents.

3. Fractures culturelles, identitaires et sécuritaires

La fragmentation de la société française ne se limite pas aux dimensions économiques ou territoriales. Elle s'exprime également à travers des transformations profondes du paysage culturel, des référentiels collectifs et des formes d'appartenance. Ces évolutions constituent à la fois l'expression d'une société qui s'est ouverte et diversifiée, et un défi

pour la capacité du cadre républicain à maintenir un socle commun suffisamment structurant.

La sécularisation en est une illustration majeure. La part des Français se déclarant catholiques est passée de plus de 80 % dans les années 1960 à environ 50 % aujourd'hui, dont une minorité seulement se dit pratiquante régulière.¹⁶ Cette évolution traduit une transformation profonde des structures symboliques et culturelles qui assuraient jadis une forme d'homogénéité.

Parallèlement, la diversification des origines, des cultures et des modes de vie a conduit à une pluralisation des références. Cette diversité constitue en elle-même une richesse, mais elle s'accompagne d'une complexification du lien collectif. Les individus se définissent de plus en plus à travers des appartenances multiples qui ne s'inscrivent pas toujours de manière évidente dans un récit commun.

Ces transformations mettent à l'épreuve le modèle républicain français, fondé sur l'universalisme et l'égalité des citoyens indépendamment de leurs appartenances particulières. La laïcité, les pratiques religieuses dans l'espace public, les débats sur l'identité nationale cristallisent des tensions qui traduisent une difficulté réelle à articuler deux exigences fondamentales : l'unité du cadre républicain et la reconnaissance de la diversité sociale. Les valeurs républicaines – liberté, égalité, fraternité – adossées à la laïcité, doivent être réaffirmées avec intransigeance envers ceux qui cherchent à les déstabiliser, tout en étant reliées aux réalités contemporaines pour retrouver leur force mobilisatrice.

La transformation des modes d'information accentue enfin ces fractures. Le développement des réseaux sociaux a profondément modifié l'accès à l'information, favorisant la constitution de « bulles informationnelles »

¹⁶IFOP pour La Croix, Le catholicisme en France en 2021 : 6 % de pratiquants réguliers.

dans lesquelles les individus sont exposés principalement à des contenus conformes à leurs opinions.¹⁷ Il s'agit d'une fracture cognitive. Pour la première fois dans l'histoire, les individus d'une même société ne consomment plus la même information, ne partagent plus les mêmes faits de base, ne raisonnent plus à partir des mêmes prémisses. Les algorithmes de recommandation – conçus pour maximiser l'engagement, non pour favoriser la vérité – ont divisé le réel en autant de bulles qu'il y a d'utilisateurs. Le résultat n'est pas simplement une société où les gens sont mal informés. C'est une société où la polarisation des opinions affaiblit les conditions d'un débat public apaisé. Des puissances étrangères amplifient ces dynamiques par des opérations d'influence documentées contre nos institutions.¹⁸

La fracture sécuritaire est l'une des moins bien nommées du débat public. On la traite comme un sujet régalien, technique, réservé aux spécialistes de la police et de la justice. C'est une erreur de cadrage. L'insécurité est d'abord une fracture de cohésion : elle détruit le lien entre les habitants d'un territoire, entre les citoyens et les institutions, entre la loi et ceux qui sont censés la faire respecter.

Bien que l'insécurité soit présente partout sur le territoire français, cette fracture ne touche cependant pas la France de manière uniforme. Elle se concentre de manière exacerbée dans certains territoires, certains quartiers de nos villes, certaines zones périurbaines, certains territoires ultramarins, certaines campagnes, où l'État a manqué d'autorité, où des services publics se sont retirés, où le vide laissé a été comblé par d'autres formes de pouvoirs. Le narcotrafic n'est pas seulement un problème de

¹⁷Reuters Institute, *Digital News Report 2024* : 47 % des Français s'informent principalement via les réseaux sociaux.

¹⁸IRSEM, Paul Charon et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Les opérations d'influence chinoises*, 2021.

santé publique ou d'ordre public : c'est un problème de souveraineté. Là où les réseaux font la loi, l'État ne la fait plus. Et là où l'État ne fait plus la loi, la République perd un territoire.

Cette fracture a aussi une dimension générationnelle. Des dizaines de milliers de jeunes sont captés chaque année par des réseaux qui leur offrent ce que la société légale ne leur propose pas : de l'argent, de la reconnaissance, un sentiment d'appartenance. Ce n'est pas une fatalité, c'est le symptôme d'une rupture de transmission, d'une école qui n'accroche plus, d'un marché du travail qui exclut, d'un tissu associatif qui s'est effiloché. La réponse ne peut donc pas être exclusivement répressive. Elle doit être structurelle.

Enfin, cette fracture a une dimension démocratique. Le sentiment d'impunité, réel ou perçu, est l'un des facteurs les plus puissants de défiance envers les institutions. Quand un citoyen constate que les infractions visibles ne sont pas sanctionnées, que la justice est lente au point de perdre toute vertu pédagogique, que les forces de l'ordre passent plus de temps derrière un ordinateur que sur le terrain, il en tire une conclusion simple : l'État ne me protège pas. Cette conclusion, répétée par des millions de Français, érode le consentement à la loi et à l'impôt. Elle nourrit les populismes. Elle fragilise la démocratie.

Les chiffres disent ce que le ressenti confirme. Les violences physiques ont augmenté de plus de 40 % en vingt-cinq ans, tandis que le taux d'élucidation de ces mêmes violences baissait de près de 10 points. Le taux de récidive à cinq ans après une sortie de prison avoisine les 50 %. La sanction intervient en moyenne deux à trois ans après les faits, un délai qui détruit toute vertu pédagogique. Les forces de l'ordre consacrent jusqu'à 70 % de leur temps à des tâches administratives. Ce ne sont pas des agents en trop, ce sont des agents mal utilisés, retenus

derrière des écrans alors que leur présence physique sur le terrain est ce qui manque.

4. Fractures éducatives et générationnelles

L'école républicaine a été historiquement conçue comme un instrument d'émancipation et d'égalité. Ce rôle apparaît aujourd'hui fragilisé. Selon les enquêtes PISA de l'OCDE, la France figure parmi les pays où l'origine sociale pèse le plus fortement sur la réussite scolaire.¹⁹ Les enfants de cadres ont environ quatre fois plus de chances d'obtenir un diplôme du supérieur que ceux issus de milieux ouvriers.²⁰ L'école ne parvient donc pas pleinement à corriger les inégalités de départ ; dans certains cas, elle tend à les reproduire. L'école est désormais le réceptacle de toutes les crises de la société. Alors que les maltraitances concernaient il y a quelques décennies encore les élèves, ce sont les enseignants qui sont parfois frappés aujourd'hui par des élèves.

La fracture générationnelle s'ajoute à cette réalité. Les générations issues des Trente Glorieuses ont bénéficié d'une croissance forte, d'un accès facilité à l'emploi, d'un marché immobilier plus accessible et d'un État-providence en expansion. À l'inverse, les jeunes générations évoluent dans un contexte marqué par une croissance plus faible, une concurrence accrue, une pression sur le marché du logement et une incertitude sur les retraites et les finances publiques.

Cette situation alimente un sentiment d'injustice intergénérationnelle, renforcé par la perception d'un partage inégal des efforts et des bénéfices du modèle économique. La question des successions

¹⁹OCDE, *PISA 2022 Results, Vol. I, Learning for Life*, Paris, 2023.

²⁰DEPP, *Repères et références statistiques*, édition 2024.

intergénérationnelles illustre cette tension²¹ : le montant médian transmis a augmenté de 40 % en 10 ans, tandis que l'accès à la propriété se ferme pour les jeunes générations dans les zones tendues.

La fracture numérique constitue une dimension supplémentaire. Environ 15 % de la population française souffre d'illectronisme.²² Cette difficulté limite l'accès à de nombreux services désormais dématérialisés et creuse un fossé d'usage entre les générations.

5. Fractures politiques

La fragmentation sociale, territoriale et culturelle de la société française trouve une traduction directe dans le champ politique. La vie politique française, structurée pendant plusieurs décennies autour d'un clivage relativement stable entre deux blocs de gouvernement, s'est recomposée autour de trois pôles principaux dont les bases électorales reflètent très directement les fractures précédemment décrites. Les comportements électoraux apparaissent de plus en plus corrélés au niveau de revenu, au niveau de diplôme et au territoire de résidence.^{23 24}

La montée durable de l'abstention constitue l'un des indicateurs les plus préoccupants de cette évolution. Elle touche particulièrement les jeunes, les catégories populaires et les territoires en difficulté, et traduit moins une indifférence qu'un désengagement, voire une défiance à l'égard du

²¹INSEE, *Les successions et donations en France, 2024* : montant médian transmis en hausse de 40 % en dix ans.

²²INSEE / CREDOC, *Baromètre du numérique 2023* : environ 15 % de la population française en situation d'illectronisme.

²³CEVIPOF, *Baromètre de la confiance politique*, vague 15, janvier 2024 : plus de 80 % des Français déclarent ne pas faire confiance aux partis politiques.

²⁴Ministère de l'Intérieur, Élections législatives 2022 : abstention 52,5 % au premier tour, niveau historiquement élevé. Élections législatives juin 2024 : abstention 33,2 % au premier tour.

système politique. Une part croissante de la population ne se reconnaît plus dans l'offre politique existante et doute de la capacité des institutions à répondre à ses attentes concrètes.

Selon le baromètre du CEVIPOF, plus de 80 % des Français déclarent ne pas faire confiance aux partis politiques. Cette défiance s'explique par la perception d'un éloignement des élites, par le sentiment d'une inefficacité de l'action publique et par l'impression que les préoccupations concrètes du quotidien ne sont pas entendues. Elle contribue à affaiblir la légitimité des institutions et complique la mise en œuvre de réformes de long terme.

La polarisation croissante des opinions accompagne cette évolution. Les positions tendent à se radicaliser, tandis que les espaces de compromis se réduisent. Les fractures politiques apparaissent ainsi comme la traduction institutionnelle et symbolique des divisions de la société française : elles n'en sont pas la cause, mais elles en amplifient les effets.

Le processus de fragmentation interne de la société française s'inscrit dans un contexte international profondément transformé. Depuis le début des années 2000, et plus encore depuis la fin des années 2010, les équilibres géopolitiques issus de l'après-guerre froide se trouvent remis en cause. Ce basculement marque la fin d'une période relativement stable, caractérisée par la prédominance du multilatéralisme et une relative atténuation des conflits interétatiques majeurs.

B. Un contexte international instable

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 constitue un tournant majeur. Elle marque le retour de la guerre de haute intensité sur le continent européen, impliquant une puissance nucléaire membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Ce conflit met fin à

l'illusion d'un espace européen durablement pacifié. Plus largement, les dépenses militaires mondiales ont atteint 2 887 milliards de dollars en 2025.²⁵

Cette évolution s'inscrit dans une dynamique globale de retour des logiques de puissance. Le système international issu de l'après-guerre, fondé sur des institutions multilatérales et des mécanismes de régulation, apparaît fragilisé. Le Conseil de sécurité des Nations unies est régulièrement paralysé. Plusieurs traités structurants de contrôle des armements ont été abandonnés. Des acteurs régionaux adoptent des stratégies plus affirmées, contribuant à la multiplication des zones de tension, du Moyen-Orient au Sahel, de la Méditerranée orientale à l'Indo-Pacifique.

Les conflits contemporains ne se limitent plus aux affrontements militaires traditionnels. Ils s'étendent à de nouveaux domaines qui complexifient la nature des menaces. Le cyberspace est devenu un terrain d'affrontement majeur. Les cyberattaques visant des infrastructures critiques, des institutions publiques ou des entreprises se multiplient : l'ANSSI a traité 30 % d'événements supplémentaires en 2023²⁶. La guerre informationnelle représente un enjeu central : les campagnes de désinformation, souvent menées par des acteurs étatiques, visent à influencer les opinions publiques, à fragiliser les démocraties et à polariser les sociétés.

De nouveaux espaces stratégiques émergent et font l'objet d'une compétition croissante entre puissances : l'espace extra-atmosphérique, les fonds marins, les infrastructures numériques, le cyberspace et, à

²⁵SIPRI, Military Expenditure Database, avril 2026

²⁶ANSSI, *Panorama de la cybermenace 2023* : 3 703 événements traités, +30 % par rapport à 2022.

terme, l'Arctique dont la fonte des glaces ouvre des routes nouvelles et révèle des ressources considérables. La maîtrise de ces espaces conditionne les rapports de force du siècle à venir et appelle une attention stratégique renouvelée.

Au-delà des tensions géopolitiques, le monde fait face à des risques systémiques qui transcendent les frontières : changement climatique, crises sanitaires, flux migratoires liés aux déséquilibres structurels. Ces différents facteurs contribuent à un environnement international plus incertain, plus instable et plus exigeant, qui impose une adaptation des politiques de défense, de sécurité et de résilience.

C. Des démocraties européennes qui n'en ont pas encore pris la pleine mesure

La recomposition de l'ordre international intervient dans un contexte où les démocraties européennes apparaissent insuffisamment préparées à affronter un environnement stratégique dégradé. Cette situation résulte à la fois d'un désinvestissement capacitaire, d'un affaiblissement de la culture stratégique et d'une dépendance structurelle à l'égard d'acteurs extérieurs.

À la fin de la guerre froide, les États européens ont largement bénéficié des « dividendes de la paix ». La disparition de la menace soviétique a conduit à une réduction significative des dépenses militaires et des capacités de défense. Avant 2022, une majorité d'États membres de l'OTAN en Europe ne respectaient pas l'objectif de 2 % du PIB consacré à la défense. Ce désinvestissement s'est traduit par une réduction des effectifs, une diminution des capacités industrielles et un affaiblissement des stocks. La guerre en Ukraine a brutalement révélé l'ampleur de ces lacunes.

Au-delà des capacités matérielles, les sociétés européennes ont progressivement perdu une part de leur culture stratégique. Pendant plusieurs décennies, l'habitude de la stabilité a conduit à une forme de désapprentissage collectif des situations de crise. La défense est devenue l'affaire des seules armées et des spécialistes, alors qu'elle constitue, par nature, une responsabilité collective.

La France avait développé, notamment sous l'impulsion du général de Gaulle, une conception de la « défense globale » reposant sur la mobilisation de l'ensemble des composantes de la Nation.²⁷ Cette vision, inscrite dans l'ordonnance du 7 janvier 1959, considère que la sécurité de la Nation engage non seulement les armées, mais l'ensemble des ministères, des administrations, des collectivités, des entreprises et des citoyens. Elle tend à s'être affaiblie au fil du temps, et il convient de la réactiver.

Parallèlement, les démocraties européennes ont développé des dépendances structurelles qui réduisent leur autonomie d'action : dépendance sécuritaire à l'égard des États-Unis dans le cadre de l'OTAN, dépendance économique à l'égard de la Chine pour de nombreux composants industriels, dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie dont la crise ukrainienne a révélé la fragilité. Retrouver l'autonomie stratégique est une nécessité, non pas dans une logique de repli, mais dans une logique de maîtrise et de responsabilité.

Dans ce contexte, la cohésion nationale apparaît comme un facteur déterminant de résilience. Une société fragmentée peine à mobiliser ses ressources, hésite à consentir des efforts collectifs et fragilise sa capacité d'action. À l'inverse, une société cohésive renforce sa capacité de

²⁷Ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense nationale.

résistance, soutient ses institutions et s'inscrit dans une logique de long terme. Le diagnostic posé dans cette première partie trouve ici son horizon stratégique : la cohésion n'est pas un objectif parmi d'autres, elle est la condition de tout le reste.



LE RÉCIT :

RETROUVER UN PROJET COLLECTIF

Les Nations qui durent ne sont pas seulement celles qui gèrent bien leurs finances publiques ou dont les infrastructures sont en bon état. Ce sont celles qui se construisent sur un récit collectif, rassembleur, fondé sur des faits historiques suffisamment forts. Longtemps, la France a pu faire tenir ensemble des gens très différents, à l'aide d'un tel récit, fondé sur quelques idées simples et puissantes : l'universalité des droits, la République comme espace commun au-delà des origines, la laïcité comme règle du jeu collective. Ce récit est aujourd'hui épuisé ou plutôt, il n'est plus partagé, il n'a pas été alimenté, transmis, renouvelé.

Quand une génération ne reçoit plus ce que la précédente avait reçu – les repères, les références communes, le sentiment d'appartenir à quelque chose qui la dépasse ; le lien social s'effiloche. La transmission n'est pas un thème parmi d'autres dans ce rapport. C'est le fil qui relie l'école à la défense, le travail à la culture, le territoire au projet national.

La cohésion nationale ne peut se réduire à des mécanismes économiques ou institutionnels. Elle repose, plus profondément, sur l'existence d'un récit commun, capable de donner sens à l'appartenance collective.

Comme l'écrivait Ernest Renan, la Nation est à la fois un héritage et une volonté : elle suppose une mémoire partagée, mais aussi une projection dans l'avenir. Elle ne tient que si les individus se reconnaissent dans une histoire commune et acceptent d'en prolonger le destin.

Or, cette dimension symbolique apparaît aujourd'hui fragilisée. La multiplication des références, la concurrence des mémoires et la transformation des repères culturels ont contribué à affaiblir le récit national, sans qu'un nouveau cadre pleinement structurant ne s'y substitue. Dans ce contexte, retrouver un récit inclusif et mobilisateur constitue une condition essentielle du renforcement de la cohésion.

Se questionnant sur la crise, Hannah Arendt²⁸ écrit : *"La crise générale qui s'est abattue sur tout le monde moderne et qui atteint presque toutes les branches de l'activité humaine se manifeste différemment suivant les pays."* Mais une chose est sûre : *« Une crise ne devient catastrophique que si nous y répondons par des idées toutes faites, c'est-à-dire par des préjugés. »* Et de conclure ainsi : *« L'Éducation est le point où se décide si nous aimons assez le monde pour en assumer la responsabilité, et de plus, le sauver de cette ruine qui serait inévitable sans ce renouvellement et sans cette arrivée de jeunes et de nouveaux venus. C'est également avec l'Éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever leur chance d'entreprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais les préparer d'avance à la tâche de renouveler un monde commun. »* L'affaire de l'éducation n'est pas seulement pédagogique. C'est une affaire politique, au sens le plus profond du terme.

²⁸ Hannah Arendt, *La crise de la culture*, 1961

A. Réhabiliter et adapter le récit national

Le récit national français s'est historiquement construit autour de grands moments fondateurs, de figures emblématiques et de principes universels. Il a permis de donner sens à l'histoire collective et de structurer le sentiment d'appartenance. Toutefois, ce récit a été progressivement remis en question. La diversification des approches historiographiques, l'émergence de nouvelles mémoires et la volonté légitime de mieux prendre en compte certaines réalités ont conduit à une complexification du rapport à l'Histoire.

Cette évolution a enrichi le regard porté sur le passé. Mais elle a également contribué à une forme de fragmentation mémorielle. Dans certains cas, elle a nourri des logiques de concurrence entre mémoires, affaiblissant la capacité à construire une narration commune. Une partie de la jeunesse exprime une distance vis-à-vis d'un récit national perçu comme abstrait, incomplet ou déconnecté de son vécu.

Face à ce constat, l'enjeu n'est pas de revenir à un récit homogène ou simplificateur, mais de construire une histoire intégrative. Il s'agit de reconnaître la pluralité des héritages qui composent la France, de les inscrire dans une trajectoire commune, et de montrer comment ces différentes expériences ont contribué à forger un destin collectif. L'histoire nationale ne doit pas être conçue comme une juxtaposition de mémoires, mais comme une mise en récit de leur articulation.

Les valeurs républicaines – liberté, égalité, fraternité – constituent le socle du lien national. Les enquêtes européennes montrent que 78 % des Français se déclarent attachés aux valeurs de liberté et d'égalité comme

fondement de leur identité nationale.²⁹ C'est sur ce socle, plus solide qu'on ne le dit parfois, que le récit commun peut se reconstruire. Ces valeurs ne peuvent jouer ce rôle fédérateur que si elles sont comprises, incarnées et reliées aux réalités contemporaines.

Sur le terrain : les lieux culturels, miroirs de notre histoire nationale

- A Lens, dans le Pas-de-Calais, le Louvre-Lens marque la volonté de redynamiser l'ancien bassin minier par un musée dont le seul nom évoque notre histoire et notre patrimoine culturel, en permettant à la population environnante de s'approprier ce lieu.
- A Aubusson, dans la Creuse, l'ouverture en 2016 de la Cité internationale de la Tapisserie a permis la mise en valeur d'un savoir-faire national pluriséculaire, vecteur de redynamisation économique d'un territoire mal desservi et peu dense.
- A Chambord, dans le Loir-et-Cher, les Français représentent près de 70 % des quelque 1,2 millions de visiteurs annuels.
- A Annecy, en Haute-Savoie : cité internationale du cinéma d'animation, qui ouvre ses portes officiellement le 19 juin.

B. Les grands projets mobilisateurs : spatial, nucléaire, intelligence artificielle, santé, dépendance, épargne souveraine

La cohésion nationale ne peut se fonder uniquement sur le passé. Elle suppose également une projection collective. Les grandes périodes de cohésion ont souvent été associées à des projets structurants qui contribuaient à la fois à la compétitivité, à l'emploi et à l'imaginaire collectif : la reconstruction d'après-guerre, le programme nucléaire, le développement du TGV, le Concorde, la politique spatiale avec Ariane.

²⁹Commission européenne, Special Eurobarometer 525 on Values and Identities of EU Citizens, 2023.

Ces projets ont donné à des générations entières le sentiment de participer à quelque chose de plus grand qu'elles-mêmes.

Dans le contexte actuel, plusieurs domaines peuvent jouer ce rôle mobilisateur, à condition d'être portés avec ambition et lisibilité.

Spatial

Le secteur spatial français représente déjà plus de 43 000 emplois directs.³⁰ Un programme spatial ambitieux – observation de la Terre, préservation de l'environnement depuis l'espace, préparation à l'exploration habitée à l'horizon 2040 – pourrait structurer un récit mobilisateur porté par le CNES, ArianeGroup, Thales, Airbus et un réseau d'universités françaises. Ces programmes créeraient des emplois qualifiés dans l'ingénierie, l'intelligence artificielle, les matériaux et l'énergie, tout en stimulant les vocations scientifiques et techniques dès l'école.

Nucléaire

Dans le domaine énergétique, le nucléaire représente environ 68 % de la production électrique française³¹ et constitue un atout stratégique de premier ordre face au double défi du changement climatique et de la souveraineté énergétique. Relancer les réacteurs de quatrième génération capables de recycler les déchets, construire des petits réacteurs modulaires adaptés aux régions industrielles et aux villes moyennes, s'inscrire dans le programme européen de fusion nucléaire :

³⁰CNES / ArianeGroup, *Bilan économique du secteur spatial français 2023* : 43 000 emplois directs.

³¹RTE, *Bilan électrique 2025* : le nucléaire représente 373 TWh sur 547,5 TWh de production électrique française.

voilà des projets qui combinent défi technologique, enjeu industriel et récit national positif.

Intelligence artificielle et robotique

L'intelligence artificielle constitue le troisième grand domaine mobilisateur. La France dispose d'atouts considérables : une tradition mathématique et informatique d'excellence, des entreprises performantes, un écosystème de recherche reconnu. La révolution de l'IA reconfigure en profondeur les métiers, les industries et les rapports de force entre nations. S'y investir pleinement, en maîtrisant non seulement l'usage mais les fondements technologiques, est une question de souveraineté autant que de compétitivité.

Sur le terrain : Plateau de Saclay, Essonne

- *Synchrotron Soleil, QuantumSaclay, Neurospin, CentraleSupélec : densité de recherche sans équivalent en Europe.*
- *Prix Nobel de physique 2022 (Alain Aspect), applications en cryptographie de souveraineté.*
- *La France forme des chercheurs de rang mondial mais peine à les retenir.*

Plateau de Saclay, Essonne - décembre 2025

La question de la localisation de ces infrastructures mérite d'être posée. Pourquoi les grands établissements de recherche en intelligence artificielle devraient-ils se concentrer dans les métropoles existantes ? Un campus national dédié à l'IA souveraine, implanté dans un territoire moins dense – où le foncier est disponible, le logement accessible, les chercheurs plus faciles à installer avec leurs familles – serait une démonstration par l'exemple : utiliser la politique de recherche comme levier d'aménagement du territoire. L'axe ferroviaire reliant Paris à Orléans et au-delà vers le centre de la France – dont certains tronçons traversent des territoires en manque de dynamique économique –

pourrait accueillir un tel campus : un pôle mondial de recherche en IA, ancré dans un territoire qui en a besoin, et reliant deux ambitions du rapport.

Sur le terrain : LIRMM, Montpellier, Hérault

- Le LIRMM développe des robots humanoïdes pour l'assistance aux personnes en perte d'autonomie et l'intervention dans des zones inaccessibles ou dangereuses pour l'humain. Des prototypes fonctionnels ont été mis au point par des chercheurs ayant travaillé à l'international, mais l'accompagnement financier de grandes industries françaises qui auraient intérêt à investir dans de tels robots pourrait accélérer le développement de ces technologies. C'est un domaine dans lequel un partenariat franco-japonais pourrait voir le jour.

LIRMM, Montpellier, Hérault - mars 2026

Sur le terrain : Gironde et Haute-Garonne

- Toulouse : Airbus, Thales Alenia Space, Toulouse School of Economics.
- Bordeaux : Hyprspace (micro-lanceurs), HACE (houlomoteurs).
- La France de l'innovation n'est pas seulement parisienne.

Bordeaux - mai 2024 ; Toulouse - octobre 2025

Santé

En matière de santé, un engagement pluriannuel, sanctuarisé, sur la recherche en oncologie s'impose.

Mais la santé mentale est la grande fracture invisible de la France contemporaine. C'est une réalité de masse. En vingt-cinq ans, le nombre de personnes suivies en psychiatrie a plus que doublé, passant de 1,1 à 2,5 millions, pendant que 88 000 lits étaient fermés et que 48 % des postes hospitaliers restaient vacants. Une personne sur deux souffrant

de troubles psychiatriques rencontre des difficultés d'accès aux soins tels que délais d'attente insupportables ou impossibilité d'obtenir un rendez-vous. Le nombre de psychiatres salariés hospitaliers a diminué de 40 % en pédopsychiatrie entre 2010 et 2025.

Les addictions aggravent ce tableau. 30 % des hospitalisations psychiatriques sont liées directement ou indirectement à l'usage de substances. La crise touche toutes les classes sociales, mais elle frappe plus durement les jeunes, les plus précaires et les territoires les moins dotés en professionnels de santé.

Cette situation appelle un plan national de reconstruction psychiatrique -un engagement budgétaire pluriannuel sur dix ans, avec des objectifs chiffrés et opposables : doublement des capacités de formation en psychiatrie et pédopsychiatrie, reconstruction des capacités d'hospitalisation, déploiement de centres de soins de proximité en addictologie dans chaque département. La santé mentale est une question de cohésion nationale autant que de santé publique.

Sur le terrain :

- *Hôpital virtuel de Lorraine à Vandœuvre-lès-Nancy en Meurthe-et-Moselle*
- *Service psychiatrie et pédopsychiatrie, Hôpital Saint-Vincent-de-Paul Lille.*
- *Unité de soins psychiatriques pour jeunes, Fondation Jean Bos à La Force en Dordogne*

Dépendance

La France comptera près de 4 millions de personnes en situation de perte d'autonomie d'ici 2050, contre 1,3 million aujourd'hui. Selon l'INSEE, la part des personnes âgées de 65 ans et plus passera de 21 % en 2023 à 29 % en 2050. Le coût global de la dépendance est déjà estimé à 35 milliards d'euros, et il ne peut qu'augmenter. Ce n'est pas une projection lointaine : c'est une transformation démographique déjà engagée, dont les effets se font sentir dans chaque famille, chaque territoire, chaque système de soins.

La dépendance n'est pas un risque social parmi d'autres, c'est un défi de civilisation, qui touche à la façon dont une société traite ses aînés, soutient ses aidants, et organise la solidarité entre les générations. Les 9,3 millions d'aidants en France – dont 500 000 enfants et jeunes – constituent une force invisible sans laquelle le système s'effondrerait. Ils n'ont pas de statut réel, pas de protection suffisante, pas de droit opposable à souffler. Ce défi peut devenir un vecteur de cohésion intergénérationnelle plutôt qu'une source de tension, à condition d'être anticipé et organisé collectivement.

Epargne souveraine

La France présente l'un des taux d'épargne les plus élevés de la zone euro, à environ 17,9 % du revenu disponible brut.³² Cette épargne considérable est une force, mais elle est encore largement sous-mobilisée au service de l'investissement productif national. Une part importante est placée dans des produits sans risque ou orientée vers l'immobilier, plutôt que dirigée vers les entreprises françaises et européennes qui portent la souveraineté industrielle et technologique.

³²Banque de France, « L'épargne des ménages français », *Bulletin de la Banque de France*, n° 247, 2023 : taux d'épargne à 17,9 % du revenu disponible brut.

Réorienter une partie de cette épargne vers des investissements productifs à long terme – dans l'industrie, l'énergie, les technologies stratégiques – est à la fois un levier de financement de la réindustrialisation et un moyen de mieux associer les citoyens au destin économique de leur pays. Cela ne nécessite pas de mesures coercitives, mais des incitations claires, des véhicules d'investissement lisibles et une communication sur le sens de cet engagement.

Propositions

Lancer un programme spatial français et européen à leadership français consacré à la préservation de la Terre depuis l'espace et à l'exploration à l'horizon 2040, doté d'objectifs, d'un calendrier et d'un portage industriel clairs.

Engager une nouvelle génération de réacteurs nucléaires (SMR et quatrième génération), avec une feuille de route industrielle et de formation qui associe les universités, les entreprises et les collectivités des bassins concernés.

Créer un Institut national de l'intelligence artificielle souveraine, chargé de coordonner la recherche fondamentale, le développement industriel et la formation, avec un ancrage territorial explicite dans les campus et pôles d'excellence existants.

Droit universel à une année de congé aidant, rémunérée à 70 % du salaire net de référence, sans condition de ressources, ouverte une fois dans la carrière pour s'occuper d'un parent en perte d'autonomie sévère. Cette année est intégralement comptabilisée comme cotisation retraite. Le dispositif est ouvert aux salariés, fonctionnaires et

indépendants dans les mêmes conditions. La demande est de droit : l'employeur ne peut que différer le démarrage de trois mois maximum.

Construire une loi de programmation sur la dépendance, associant toutes les parties prenantes, qui organise le financement, la formation des professionnels du soin et le soutien aux aidants à un horizon de quinze ans.

C. Résilience et culture stratégique comme fierté nationale

Dans un environnement international caractérisé par la montée des rivalités de puissance, la diversification des menaces et l'intensification des crises systémiques, la question de la cohésion nationale ne peut plus être envisagée indépendamment de celle de la résilience. La capacité d'une nation à faire face aux chocs, à en absorber les effets et à se relever collectivement constitue désormais un facteur déterminant de puissance et de souveraineté.

La culture stratégique, à savoir le fait qu'une société comprenne dans quel monde elle vit, quelles sont les menaces qui pèsent sur elle, et pourquoi sa défense est l'affaire de tous, est une condition de la résilience collective. L'IRSEM³³ a documenté les opérations d'influence chinoises et russes qui exploitent systématiquement les fractures internes des sociétés démocratiques. La France est une cible de ces stratégies.

³³ Paul Charon et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Les opérations d'influence chinoises. Un moment machiavélien*, IRSEM, Institut de recherche stratégique de l'École militaire, septembre 2021 (3e édition revue et augmentée, Équateurs, 2024).

La France a engagé une réflexion en ce sens avec l'adoption de la Stratégie nationale de résilience en 2022, actualisée en 2025.³⁴ Celle-ci souligne la nécessité de dépasser une approche strictement sectorielle pour adopter une vision systémique, mobilisant l'ensemble des composantes de la Nation : administrations, collectivités, entreprises, associations, citoyens.

Mais la résilience ne peut se limiter à un ensemble de dispositifs techniques ou administratifs. Elle doit devenir une culture, c'est-à-dire une manière partagée de percevoir les risques, d'anticiper les difficultés et de s'organiser collectivement. L'histoire de la France est jalonnée de moments où cette culture s'est manifestée avec force. En réactiver les ressorts, non pas dans une logique de peur mais dans une dynamique de mobilisation et de fierté, est l'une des tâches les plus importantes qui incombent aux pouvoirs publics et à la société civile.

Moins de 40 % des Français sont formés aux gestes de premiers secours, contre plus de 80 % dans certains pays nordiques. Cette lacune n'est pas anecdotique : elle reflète une culture du risque insuffisante et une perception encore trop passive de la responsabilité collective. L'intégration des enjeux de résilience dans les programmes scolaires, le renforcement du service civique et le développement des réserves opérationnelles sont autant de leviers pour combler ce déficit.

Propositions

Renforcer significativement les réserves opérationnelles militaires et civiles, et développer les réserves communales de sécurité civile dans l'ensemble des communes volontaires.

³⁴SGDSN, *Stratégie nationale de résilience*, 2022, actualisée en 2025.

Développer un bouclier cyber pour les petites et moyennes entreprises et les collectivités territoriales, et former 1 million de citoyens aux enjeux numériques et à la cybersécurité d'ici cinq ans.



LES POLITIQUES : RÉDUIRE LES FRACTURES, RENFORCER LES FONDEMENTS

Le diagnostic et le récit ne suffisent pas. À un moment, il faut choisir. Cette partie identifie les domaines dans lesquels l'action publique peut produire un effet structurant sur la cohésion, là où l'inaction produit des fractures durables, et là où l'action juste peut créer des conditions de rétablissement.

Trois convictions guident ce choix.

Première conviction : les inégalités ne se réduisent pas par la seule redistribution, elles se réduisent par le travail, la formation et la transmission. Une société qui valorise ceux qui entreprennent, qui produisent, qui transmettent un métier est une société qui crée les conditions de sa propre cohésion. L'égalité républicaine ne s'invoque pas : elle se construit dans les trajectoires individuelles, ou elle disparaît.

Deuxième conviction : la cohésion se construit dans les territoires, pas dans les circulaires. Ce qui recoud une société, c'est le fait que les gens

vivent dans des lieux qui fonctionnent : une école accessible, un médecin disponible, un train qui passe, un emploi à portée. L'aménagement du territoire n'est pas une politique parmi d'autres : c'est la condition matérielle de l'égalité républicaine.

Troisième conviction : la France ne retrouvera pas sa puissance sans retrouver sa capacité productive. La réindustrialisation n'est pas un projet nostalgique, c'est une exigence stratégique, un levier de cohésion territoriale, et la condition d'une souveraineté qui ne soit pas que déclaratoire.

La cohésion nationale ne peut reposer sur le seul registre symbolique ou sur l'invocation de principes communs. Elle suppose des conditions matérielles d'existence perçues comme équitables, des trajectoires sociales ouvertes et un accès effectif, sur l'ensemble du territoire, aux ressources fondamentales de la vie collective. Le diagnostic posé dans la première partie met en évidence une réalité préoccupante : pour une part croissante de la population, le lieu de résidence, l'origine sociale ou le niveau de qualification déterminent fortement les conditions de vie, les opportunités économiques et les perspectives d'avenir.

Les politiques proposées dans cette partie s'inscrivent dans une logique de réorientation des priorités et de levée des obstacles plutôt que d'empilement de dispositifs supplémentaires.

La France ne manque pas de structures ; elle souffre souvent d'un manque de cohérence, de lisibilité et de capacité à faire confiance à ceux qui agissent sur le terrain.

A. Réduire les inégalités économiques et sociales

La théorie économique a longtemps peiné à saisir l'entrepreneur. Les modèles néoclassiques en faisaient un simple intermédiaire de marché,

sans rôle propre dans la création de richesse. C'est Schumpeter qui a rompu avec cette vision, en posant l'entrepreneur comme le véritable moteur du développement économique, non pas celui qui gère, mais celui qui innove, qui prend le risque de rompre avec l'ordre établi pour créer quelque chose de nouveau. Cette rupture est la source principale de la croissance à long terme. Elle ne nécessite pas de grand capital initial, ni de position dominante : elle part d'une idée, d'une initiative, d'un individu qui voit une opportunité là où les autres voient une contrainte.

Ce que l'économiste William Baumol a ajouté à cette intuition est décisif : l'esprit entrepreneurial existe dans toutes les sociétés, à toutes les époques. Ce qui change, c'est l'orientation que lui donnent les institutions. Quand l'environnement réglementaire, fiscal et social récompense l'initiative productive, la richesse est créée et distribuée. Quand il la pénalise – par la complexité, l'instabilité, la prédation normative, le même esprit entrepreneurial se tourne vers des activités moins productives collectivement : la rente, le contournement, le départ. La cohésion nationale a donc un lien direct avec les conditions de l'entrepreneuriat. Non pas parce que la croissance ruisselle automatiquement – l'expérience des quarante dernières années a montré les limites de cette thèse – mais parce qu'une société qui crée de la richesse de manière dispersée, dans ses territoires, dans ses PME, dans ses artisans et ses agriculteurs, est une société dont la cohésion est économiquement fondée. Tocqueville l'avait vu autrement mais dans le même esprit : l'initiative individuelle, quand elle s'exerce dans un cadre de liberté et de responsabilité, est une vertu civique autant qu'économique. Elle tisse du lien, ancre les individus dans leur territoire, et donne à chacun un intérêt concret à ce que la société fonctionne.

1. Le travail : dignité, revalorisation, contrat unique

Le travail ne saurait être réduit à une simple variable économique. Il constitue un élément central de la dignité humaine et de l'intégration sociale. Il permet à chacun de contribuer à la vie collective, de se projeter dans l'avenir et de trouver sa place dans la société. Lorsque le travail fait défaut, ou lorsqu'il ne permet pas de vivre dignement, c'est le lien social lui-même qui se distend.

Le marché du travail français est marqué par une segmentation croissante qui constitue l'un des principaux facteurs d'inégalité. D'un côté, des emplois stables, qualifiés, offrant des perspectives d'évolution. De l'autre, des emplois précaires, souvent peu qualifiés, caractérisés par une instabilité et des rémunérations plus faibles. Les jeunes et les moins qualifiés y sont surreprésentés. Cette dualisation limite la mobilité sociale et fragilise le rapport au travail.

La question du contrat de travail unique mérite d'être posée avec sérieux. Plusieurs économistes^{35 36} ont mis en évidence que la coexistence de deux régimes très différenciés, CDI très protégé et CDD très précaire, produit des effets pervers : elle incite les employeurs à avoir recours massivement aux contrats courts pour éviter l'engagement à long terme, et elle concentre l'insécurité sur les entrants plutôt que de la répartir. Un contrat unique, qui offrirait dès le premier jour une protection croissante avec l'ancienneté, briserait cette logique de segmentation. Son introduction constituerait une réforme structurelle de nature à améliorer à la fois la fluidité du marché du travail et la sécurité des actifs les plus fragiles.

³⁵Pierre Cahuc et Francis Kramarz, *De la précarité à la mobilité : vers une Sécurité sociale professionnelle*, La Documentation française, 2004.

³⁶France Stratégie, « Vers un contrat de travail unique ? », *Note d'analyse* n° 107, 2023.

La révolution technologique impose par ailleurs une transformation en profondeur de l'approche de la formation. Il ne s'agit plus de former une fois pour toutes au début de la vie professionnelle, mais d'organiser une capacité d'adaptation continue. Cela implique de renforcer massivement la formation professionnelle en ciblant les secteurs en tension, de développer l'apprentissage et l'alternance comme voies d'excellence à part entière, et de confier davantage aux entreprises elles-mêmes la responsabilité de la montée en compétences, en les évaluant sur les résultats obtenus et non sur les procédures suivies.

Sur le terrain :

- Greta de l'Essonne, Corbeil-Essonnes
- NAVAL Group, Charente
- SAFRAN, Vienne
- Union Patronale de la Charente
- CCI Littoral Hauts-de-France à Calais
- CCI Seine Estuaire au Havre
- CCI Hautes Alpes à Gap
- Initiave Alpes Provence à Digne-les-Bains
- INSA Rouen

Une attention particulière doit être portée à la revalorisation des filières technologiques et professionnelles, trop longtemps hiérarchisées en bas de l'échelle de prestige. La France a besoin de techniciens, d'artisans, d'ingénieurs de terrain : ces métiers doivent être présentés aux jeunes générations comme des voies d'accomplissement et de contribution à la vie collective, et non comme des voies par défaut.

Sur le terrain :

- EPL Agro de la Meuse, Bar-le-Duc : difficulté de trouver des jeunes attirés par les métiers de l'industrie alimentaire.

L'intelligence artificielle n'est pas un enjeu d'innovation parmi d'autres. C'est une rupture anthropologique dont nous ne mesurons pas encore l'ampleur. Pour la première fois dans l'histoire économique, ce ne sont pas les tâches physiques qui sont automatisées en priorité, c'est le travail cognitif de niveau intermédiaire. La comptabilité, la gestion documentaire, la rédaction standardisée, l'analyse de données courantes, une partie du droit et du diagnostic médical : autant de fonctions qui constituent depuis un siècle le cœur de l'emploi des classes moyennes. Brynjolfsson et McAfee l'ont montré dès 2014 : la deuxième ère des machines touche là où la première n'avait pas atteint. La vague d'automatisation qui vient n'est pas celle des ouvriers, c'est celle des cadres.

La question sociale posée par cette rupture est redoutable. Comment maintenir une société cohésive quand le travail change radicalement de nature ? Les transitions industrielles passées ont été douloureuses mais progressives en ce qu'elles ont laissé le temps aux institutions, aux ménages et aux territoires de s'adapter. La rupture numérique a cette particularité qu'elle s'accélère à mesure qu'elle progresse. Les modèles de langage qui étaient expérimentaux en 2022 sont opérationnels en 2025. Ceux qui seront déployés en 2027 ne ressembleront pas à ceux d'aujourd'hui. L'échelle de temps de la transformation dépasse déjà celle de la formation professionnelle, celle des plans industriels, celle des mandats électifs. C'est un problème de gouvernance sans précédent.

La réponse ne peut pas être le repli. Elle doit être la préparation collective, délibérée, anticipée. Cela suppose de réformer en profondeur les systèmes de formation pour qu'ils intègrent les nouvelles compétences non-automatisables : le jugement, la relation humaine, la créativité, l'adaptation au contexte. Cela suppose de repenser la protection sociale pour qu'elle accompagne les transitions plutôt que de les subir. Et cela suppose d'assumer politiquement que l'IA n'est pas

neutre : Acemoglu l'a démontré dans « Power and Progress », la technologie oriente le pouvoir selon les choix de ceux qui la conçoivent. Si la France et l'Europe ne participent pas à la conception, elles subiront des orientations qui ne reflètent ni leurs valeurs ni leurs intérêts.

La crise du rapport au travail dépasse la seule question du marché de l'emploi. Elle touche au sens, à la reconnaissance et à la dignité. Des millions de travailleurs exercent des métiers essentiels – soignants, enseignants, ouvriers, agriculteurs, caissiers – dont la contribution sociale est évidente mais dont la valorisation économique et symbolique reste insuffisante. Cette déconnexion entre l'utilité sociale d'un métier et sa rémunération ou sa reconnaissance nourrit un sentiment d'injustice qui fragilise la cohésion. Redonner du sens et de la reconnaissance au travail – par la revalorisation salariale des métiers du soin, de l'enseignement et de l'industrie, mais aussi par une culture du travail bien fait transmise dès l'école – est une condition de la réconciliation nationale.

Sur le terrain : Hauts-de-Seine et Yvelines

- *La Défense : taux de vacance des bureaux à 14 % en 2024, projections à 40 % d'ici 2034.*

- *Automatisation des fonctions tertiaires par l'IA : plans de transformation engagés dans plusieurs grands groupes.*

- *Industrie automobile : norme Euro 7, fin des thermiques en 2035, microprocesseurs embarqués en hausse mécanique, dépendance aux semiconducteurs asiatiques.*

Hauts-de-Seine et Yvelines - février 2026

Sur le terrain : Sarthe

- Gruau (Le Mans) : carnets pleins, recrutements bloqués.
- Recul des aides à l'apprentissage depuis 2023 : des dispositifs fragilisés qui commençaient pourtant à produire leurs effets.

Le Mans, Sarthe - février 2026

Sur le terrain : Louvre-Lens Vallée, Pas-de-Calais

- Incubateur dans le bassin minier, industries culturelles et numériques.
- Droit à l'échec, financement d'amorçage, accompagnement humain : trois leviers inégalement répartis.

Lens, Pas-de-Calais - octobre 2025

Le bénévolat constitue une dimension supplémentaire de l'engagement au travail qui mérite d'être reconnue. Des millions de Français consacrent une part significative de leur temps à des associations, à des missions d'intérêt général, à l'accompagnement de leurs concitoyens. Cette contribution à la cohésion nationale reste peu reconnue dans les droits à la retraite. Il serait juste et utile de permettre la validation de points de retraite en contrepartie d'un engagement bénévole significatif.³⁷ Ce serait un signal fort adressé à ceux qui donnent de leur temps sans attendre de reconnaissance financière.

Sur le terrain : Ain

- ESAT de Valserhône dans l'Ain : difficultés à trouver des bénévoles pour s'investir au sein du bureau de l'ADAPEI 01.

³⁷Recherches & Solidarités, *La France bénévole en 2023 – mutations et valorisation du bénévolat*, mai 2023.

2. La fiscalité : rendre la règle lisible

La question fiscale est au cœur du pacte républicain. Le consentement à l'impôt repose en grande partie sur la perception de sa justice et de sa lisibilité. Or, la complexité du système fiscal français, ses exceptions, ses dispositifs dérogatoires, ses règles qui se superposent et s'annulent partiellement, alimente un sentiment d'opacité et d'iniquité. Ce n'est pas l'impôt en lui-même qui est mis en cause, c'est sa lisibilité.

La priorité n'est donc pas d'alourdir ni d'alléger la fiscalité, mais de la rendre intelligible. Cela passe par la transformation des exceptions en règles générales là où c'est possible, et par la suppression de celles qui ne se justifient plus ni économiquement, ni socialement. Une règle bien écrite n'a pas besoin d'exceptions permanentes : elle doit être conçue pour s'appliquer de manière équitable à l'ensemble des situations qu'elle est censée régir.

La fiscalité du capital non professionnel mérite une réflexion approfondie, en veillant à ne pas pénaliser l'investissement productif. De même, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales – estimées entre 80 et 100 milliards d'euros par an selon diverses évaluations parlementaires – constitue un impératif de justice autant qu'une question de ressources.

La question des successions intergénérationnelles se pose aussi. Le montant médian transmis a considérablement augmenté au cours des dernières décennies, renforçant le poids des héritages dans la trajectoire individuelle. Dans le domaine des PME, des ETI, de l'Agriculture, cette fiscalité est devenue un obstacle qui freine la transmission, rend impossible les reprises et peut conduire au démantèlement des usines et des exploitations. Cette question est toute particulièrement sensible pour l'agriculture lorsqu'on sait qu'elle structure la vie de nombreux territoires, aménage l'espace, façonne et entretient les paysages.

B. Recoudre le territoire

La question territoriale s'impose aujourd'hui comme l'un des déterminants majeurs de la cohésion nationale. Elle ne relève plus seulement d'un déséquilibre économique ou d'une inégale répartition des infrastructures : elle constitue une ligne de fracture structurante qui organise les conditions de vie, les trajectoires individuelles et les représentations collectives. Lorsque le lieu de résidence détermine l'accès à un emploi, à un médecin, à un réseau de transport ou à une école de qualité, l'égalité républicaine cesse d'être un principe vivant pour devenir une abstraction.

Les causes de cette fragmentation sont connues et documentées. La métropolisation a concentré les investissements, les emplois qualifiés et les fonctions stratégiques dans un nombre limité de grandes aires urbaines, souvent au détriment d'un objectif d'équilibre territorial. La désindustrialisation a frappé de plein fouet des bassins d'emploi entiers, dans le Nord, l'Est, certaines vallées du centre, sans que les politiques de reconversion aient toujours été à la hauteur des chocs subis. La centralisation persistante a privé les territoires des marges de manœuvre nécessaires pour définir leurs propres stratégies. Ces trois dynamiques se sont alimentées mutuellement, produisant un modèle de développement à bout de souffle : socialement contesté, territorialement déséquilibré, stratégiquement vulnérable.

La France a su, dans son histoire, faire de l'aménagement du territoire un instrument de transformation et d'équilibre. Les politiques conduites dans l'après-guerre, notamment sous l'impulsion d'un volontarisme qui porte encore la marque de la DATAR, avaient permis de structurer un maillage territorial relativement cohérent, en accompagnant l'industrialisation, en développant les infrastructures et en soutenant les territoires les plus fragiles. Ce volontarisme s'est progressivement

atténué, au profit d'une logique davantage orientée vers la compétitivité des métropoles.

Il est temps de renouer avec une vision stratégique de l'aménagement du territoire.³⁸ Non pas pour reproduire les structures administratives du passé, mais pour réactiver l'esprit : la conviction que l'État a la responsabilité de garantir l'égalité réelle entre les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence, et que la diversité territoriale est une richesse à mobiliser plutôt qu'un problème à corriger. Cela suppose d'abord de changer de modèle : sortir de la logique de concentration pour aller vers une logique de complémentarité, où chaque territoire joue un rôle dans l'ensemble national plutôt que de concourir à un classement dont il sort perdant.

Dans cette vision renouvelée, les villes moyennes et les territoires intermédiaires occupent une place stratégique. Longtemps reléguées entre deux dynamiques qu'elles ne pouvaient rejoindre, elles disposent d'atouts que les crises récentes ont rendus plus visibles : foncier disponible, qualité de vie, tissu humain existant, capacité à accueillir des activités productives. Le développement du télétravail et des nouvelles formes d'organisation du travail ouvre des perspectives réelles de rééquilibrage, à condition que les infrastructures numériques, de transport et de services suivent. Les territoires ruraux, eux, ne sont plus des périphéries en déclin : ils sont des espaces stratégiques, porteurs de souveraineté alimentaire, d'énergie renouvelable et de ressources foncières que la réindustrialisation rend à nouveau précieuses.

³⁸DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), créée par décret du 14 février 1963. Sa doctrine et son action demeurent une référence en matière de volontarisme territorial.

La gouvernance territoriale doit évoluer en profondeur. La France souffre d'une certaine logique administrative qui reproduit par ses échelons régionaux les réflexes centralistes qu'elle prétendait combattre. Décentraliser ne signifie pas transférer des charges sans les moyens correspondants : cela signifie faire confiance aux élus locaux, aux acteurs de terrain, aux citoyens qui connaissent leurs territoires mieux que n'importe quelle administration centrale. L'expérimentation de binômes préfet-élus dans les territoires volontaires permettrait d'ancrer concrètement cette culture de la subsidiarité.

Sur le terrain : Aude et Pyrénées-Orientales

- *Marché de Saint-Charles, Perpignan : premier marché européen de fruits et légumes. Concurrence structurelle avec l'Espagne, soumise à des charges moins lourdes.*

- *École 42 de Perpignan : formation sans sélection sur diplôme, par apprentissage par projets. Démonstre qu'une pédagogie exigeante peut fonctionner hors métropoles.*

Perpignan, Pyrénées-Orientales - juin 2025

Sur le terrain : Nord et Pas-de-Calais

- *Louvre-Lens : 500 000 visiteurs par an, image d'un bassin minier transformé.*

- *Une politique territoriale cohérente et soutenue dans la durée peut inverser une dynamique de déclin.*

Lens, Pas-de-Calais - octobre 2025

Sur le terrain : Creuse

- *L'un des taux de vacance immobilière les plus élevés de France métropolitaine. C'est l'absence de demande qui maintient les prix bas.*

- Creusalis (bailleur social) souligne que cet immobilier accessible pourrait devenir un atout si une volonté publique coordonnée organisait un signal d'attractivité : services publics, administrations décentralisées, entreprises.

Guéret, Creuse - mai 2026

Sur le terrain : Vierzon, Cher

- Les administrations déconcentrées de l'État sont des employeurs stables et des pourvoyeurs de services : leur fermeture fragilise des villes moyennes déjà en tension.

- Pour attirer des ingénieurs : logements, écoles, crèches, culture, liaisons ferroviaires et des bars ouverts le soir.

- Employés d'usine : deux navettes par jour entre la gare et le site suffiraient à lever un frein réel.

- Un parvis dégradé, des trottoirs défoncés, une façade sur trois inoccupée : signal négatif pour tout actif qui évalue une ville comme lieu de vie.

- Cercle vicieux : moins d'attractivité → moins d'emplois → moins de ressources fiscales → moins d'investissements. Le rompre exige une intervention coordonnée et durable.

Vierzon, Cher - mai 2026

Les transports

Le réseau de transport constitue le tissu connectif du territoire national. Or il se dégrade. 23 % des lignes de desserte fine du réseau ferroviaire sont en état critique.³⁹ Le fret ferroviaire ne représente que 9,1 % du transport de marchandises en France, contre 19,2 % en Allemagne.⁴⁰ Ces

³⁹SNCF Réseau, *Rapport sur l'état du réseau ferroviaire 2023* : 23 % des lignes de desserte fine en état critique.

⁴⁰Eurostat, *Modal split of freight transport*, 2023 : fret ferroviaire – France 9,1 %, Allemagne 19,2 %.

chiffres traduisent des décennies de sous-investissement dans les lignes secondaires, au profit des seules grandes liaisons à grande vitesse.

L'enjeu n'est pas de choisir entre le TGV et les petites lignes : il est d'assumer que les deux sont nécessaires pour des raisons différentes. Les liaisons à grande vitesse connectent la France à l'Europe et renforcent la compétitivité des grandes métropoles. Les lignes de desserte fine permettent aux habitants des territoires ruraux et périurbains de se déplacer sans voiture, d'accéder à l'emploi, aux soins et aux services. Elles conditionnent directement la qualité de vie d'une part importante de la population.

La carte du réseau ferroviaire français dit tout ce qu'il faut savoir sur l'histoire de l'aménagement du territoire. L'Alsace, héritière d'un réseau dense construit à l'époque allemande, dispose d'une densité ferroviaire comparable aux standards européens. Le Gers, le Lot, les Landes ont subi des fermetures successives d'axes transversaux qui les ont progressivement isolés. La France affiche en moyenne 5,11 km de lignes pour 100 km², c'est-à-dire deux fois moins que l'Allemagne. Mais cette moyenne cache l'essentiel : les liaisons transversales ont été abandonnées au profit des axes radiaux Paris-province.

Le réseau fluvial raconte la même histoire : le Nord et l'Est sont connectés au réseau européen – Rhin, Moselle, canal du Nord ; le reste du territoire n'a quasiment rien. Cette asymétrie n'est pas une fatalité géographique, c'est le résultat de décennies de sous-investissement pendant que les Pays-Bas et la Belgique faisaient de leurs voies navigables un avantage compétitif majeur.

Sur le terrain : Port de Cherbourg, Manche

- Deuxième port de voyageurs de France.
- En France, on investit après avoir les trafics. A Rotterdam, on investit pour les attirer.
- Pénibilité des métiers portuaires insuffisamment reconnue.

Port de Cherbourg, Manche - mars 2025

Sur le terrain : Aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne, Corrèze

- L'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne dessert un territoire de plusieurs centaines de milliers d'habitants en Corrèze, dans le Lot et en Dordogne, trois départements parmi les plus enclavés de France métropolitaine, sans accès direct à une ligne TGV.

- En juillet 2025, Ryanair a annoncé la suspension de ses liaisons vers Londres, Porto et Séville, invoquant la hausse de 180 % de la taxe de solidarité sur les billets d'avion décidée dans le budget 2025. L'opérateur a réduit sa capacité française de 13 %, supprimé 25 lignes et cessé ses opérations à Brive, Bergerac et Strasbourg.

- Pour un territoire sans alternative ferroviaire rapide, perdre une liaison aérienne ce n'est pas perdre une commodité, c'est perdre une bouée. Ce cas illustre une contradiction structurelle : les objectifs environnementaux sont légitimes, mais leur traduction fiscale pèse d'abord sur les territoires les plus fragiles. L'enclavement se paie deux fois.

Aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne, Corrèze - mai 2026

Le lien entre qualité des infrastructures de transport, attractivité des territoires et développement touristique mérite d'être mis en avant. La France est la première destination touristique mondiale, mais une partie de ce potentiel reste sous-exploité dans les territoires les moins bien desservis. Des liaisons ferroviaires ou routières rénovées peuvent transformer l'attractivité d'un bassin entier, générer des emplois

durables et renforcer le sentiment que la République est présente partout.

C. Souveraineté productive

L'agriculture

La question agricole est une question de souveraineté. La France, premier espace agricole de l'Union européenne, est aujourd'hui déficitaire sur plusieurs productions alimentaires de base : son taux d'auto-approvisionnement est d'environ 50 % pour les légumes et 35 % pour les fruits.⁴¹ Cette dépendance aux importations, dans un contexte de recomposition des chaînes d'approvisionnement mondiales, constitue une vulnérabilité stratégique que le rapport Fourquet sur l'archipélisation de la société avait annoncée.

La profession agricole est confrontée à un défi démographique majeur : l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 51,4 ans, et 170 000 départs à la retraite sont prévus d'ici 2030.⁴² Sans renouvellement générationnel, c'est une part importante du tissu productif rural qui risque de disparaître. L'accès au foncier agricole constitue le premier obstacle à l'installation pour près de 68 % des candidats.⁴³

L'agriculture française est soumise à un flux continu de nouvelles contraintes réglementaires qui s'accumulent sans que l'existant ne soit jamais évalué ni simplifié. Le résultat est un empilement qui décourage les installations, alourdit les coûts de production et nourrit un sentiment

⁴¹FranceAgriMer, *Bilan d'approvisionnement 2022-2023* : taux d'auto-approvisionnement – légumes 50 %, fruits 35 %.

⁴²Agreste, *Recensement agricole 2020* : âge moyen des chefs d'exploitation 51,4 ans ; 170 000 départs à la retraite prévus d'ici 2030.

⁴³Safer, *Observatoire du foncier rural 2023* : accès au foncier, premier obstacle à l'installation pour 68 % des candidats.

de déconnexion entre les agriculteurs et les administrations. Une pause s'impose : non pour renoncer aux objectifs environnementaux et sanitaires, mais pour permettre à la profession d'absorber ce qui existe avant d'en ajouter davantage.

Sur le terrain : Gers

- *Surtransposition des directives, désavantage face à l'Espagne.*
- *Transmission : foncier cher, procédures complexes.*

Valence-sur-Baïse, Gers - janvier 2026

Sur le terrain : Pyrénées-Atlantiques

- *Ferme Miramon : viabilité liée à l'emploi du conjoint.*
- *Souveraineté alimentaire en montagne.*

Pyrénées-Atlantiques - mars 2025

Sur le terrain : Manche

- *Saumons d'Isigny : élevage en circuit fermé sur terre.*
- *France : plus de 200 000 tonnes importées, quelques centaines élevées. La France a le deuxième domaine maritime mondial et importe chaque année pour 6 milliards d'euros de poissons. Cherchez l'erreur...*

Isigny-sur-Mer, Manche - mars 2025

Sur le terrain : Gard et Hérault

- *CIRAD : adaptation climatique, alternatives aux pesticides.*
- *Pêcheurs de Sète : les exigences environnementales françaises mettent en péril le métier par rapport à nos voisins européens. Il reste 40 chalutiers français en Méditerranée contre 300 en Espagne et 300 en Italie et c'est la même mer...*

Montpellier et Sète, Gard et Hérault - mars 2026

Sur le terrain : Yonne, Nièvre et Allier

- *Usine Marc et La Chablésienne : tissu agro-industriel ancré dans des appellations.*

- *La disparition d'une exploitation prive parfois un hameau de sa dernière activité.*

Yonne, Nièvre et Allier - novembre 2025

Sur le terrain : Meurthe-et-Moselle

- *Exploitation ovine de Florian Segault : poids des normes, nombre trop important d'intermédiaires entre la fourche et la fourchette*

Haute-Marne, Meuse et Meurthe-et-Moselle - janvier 2026

Sur le terrain : Corrèze, plateau de Millevaches

- *Au GAEC Forest (activité d'élevage bovin et ovin) : tensions entre production, normes et viabilité économique des exploitations dans le cadre d'une baisse continue du nombre d'exploitations, du vieillissement des chefs d'exploitation et des difficultés de transmission. Les revenus sont jugés insuffisants et la perte de motivation chez certains jeunes constituent des facteurs de fragilité pour le tissu rural et les services locaux.*

Corrèze - mai 2026

La souveraineté alimentaire ne se décrète pas. Elle se construit sur la durée, en assurant la viabilité économique des exploitations, en facilitant la transmission et l'installation des jeunes agriculteurs, en valorisant les circuits courts et la production locale, et en reconnaissant le rôle des agriculteurs comme acteurs de l'aménagement du territoire et gardiens des espaces ruraux. C'est aussi une question de récit national : l'agriculture doit retrouver une place de fierté dans l'imaginaire collectif.

Propositions

Créer un fonds national de garantie foncière permettant aux jeunes agriculteurs de s'installer sans avoir à acquérir immédiatement le foncier, à travers des baux de long terme avec option d'achat progressive.

Renforcer significativement les dispositifs de transmission et d'installation agricole, en associant les chambres d'agriculture, les collectivités locales et les filières professionnelles dans un guichet unique territorial.

Réindustrialiser

La désindustrialisation n'est pas seulement un phénomène économique. C'est un fait territorial et social majeur. Depuis les années 1980, la part de l'industrie dans le PIB a été divisée par deux, passant d'environ 20 % à moins de 10 %. Cette évolution s'est accompagnée de la fermeture de sites industriels dans des bassins d'emploi entiers, dans le Nord, l'Est et certaines vallées du centre, qui n'ont pas toujours trouvé les ressources nécessaires à leur reconversion. Le déficit commercial a atteint des niveaux historiques. Les crises sanitaire et géopolitique ont révélé l'étendue des dépendances accumulées : équipements médicaux, composants électroniques, matières premières critiques. Ces vulnérabilités ne sont pas abstraites, elles conditionnent directement la capacité de la France à agir en souverain.

La réindustrialisation n'est donc pas une option parmi d'autres : c'est un impératif de cohésion et de puissance. Mais elle ne peut être une simple réplique du modèle du passé. Elle doit être plus technologique, plus durable, et surtout plus territorialisée. L'industrie a historiquement structuré les bassins de vie, créé des emplois stables, soutenu les

économies locales. Sa relance doit s'inscrire dans cette logique : favoriser l'implantation d'activités productives dans les territoires en difficulté, s'appuyer sur leurs atouts spécifiques, construire des écosystèmes locaux associant entreprises, centres de formation, collectivités. Les grandes transitions – écologique, énergétique, numérique – ne sont pas des contraintes à subir : elles sont des opportunités industrielles réelles, à condition de les saisir avec une stratégie cohérente. Dans cette démarche, l'État n'est ni absent ni omniprésent : il est stratège, impulseur et partenaire – il fixe les priorités, stabilise les règles, coordonne les acteurs, mais c'est sur le terrain que se construit la réindustrialisation.

La réindustrialisation est une nécessité stratégique qui engage à la fois la capacité de la France à produire, à innover, à exporter et à préserver sa cohésion sociale et territoriale. Ce n'est pas partir de zéro : des efforts significatifs ont été engagés ces dernières années⁴⁴, et des résultats ont été obtenus dans certains secteurs. Il s'agit d'amplifier, d'accélérer et de lever les obstacles qui freinent encore cette dynamique.

Le premier obstacle est réglementaire. La complexité des procédures d'installation industrielle, les délais de délivrance des autorisations et la superposition des cadres normatifs dissuadent des investissements qui iraient vers d'autres pays européens disposant d'une capacité d'action plus rapide. Ce n'est pas une question d'abaissement des exigences environnementales ou sociales, mais de fluidité et de lisibilité des règles.

⁴⁴Plan France 2030, lancé en octobre 2021 : 54 milliards d'euros d'investissements sur cinq ans dans les filières industrielles stratégiques (énergie, numérique, santé, transports), visant la création de 430 000 emplois industriels directs et indirects d'ici 2030. Présidence de la République, annonce du 12 octobre 2021.

La loi Climat et Résilience a instauré l'objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050.⁴⁵ L'objectif de réduire la consommation d'espaces naturels est légitime dans son principe. Mais son application stricte et uniforme crée une contrainte particulièrement forte dans les bassins industriels sinistrés qui ont besoin de foncier disponible pour accueillir de nouvelles activités. Une modulation territoriale de cet objectif, exonérant les bassins d'emploi en reconversion et les zones industrielles existantes, permettrait de réconcilier ambition environnementale et dynamisme économique.

La surtransposition des directives européennes est l'une des causes les plus documentées et les moins traitées du désavantage compétitif français. Quand Bruxelles fixe une règle, la France en fait deux, avec une exigence supplémentaire, un délai raccourci, une sanction renforcée. Cette tendance est une décision politique. Elle peut être défaite par une décision politique.

Sur le terrain : Loire et Haute-Loire

- KNDS à Roanne (Caesar, Griffon) : montée en cadence et recrutement doivent être en adéquation.

- DTF Médical à Saint-Étienne : dispositifs chirurgicaux exportés dans 40 pays. Thuasne : orthèses et textiles médicaux.

- Leygatech à Saint-Romain-Lachalm : films plastiques multicouches pour l'emballage, exportés dans 28 pays.

Roanne et Saint-Étienne, Loire - décembre 2025 ; Saint-Romain-Lachalm, Haute-Loire

⁴⁵Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique (loi Climat et Résilience), articles 191 à 224 relatifs à l'objectif ZAN (Zéro artificialisation nette).

Sur le terrain : Charente et Vienne

- Naval Group à Ruelle-sur-Touvre : équipements pour sous-marins nucléaires, maillon non substituable.
- Safran à Châtelleraut : pièces critiques pour moteurs d'avions civils et militaires.
- Délais d'habilitation de sécurité trop longs, une réforme ciblée s'impose.

Ruelle-sur-Touvre et Châtelleraut, Charente et Vienne - janvier 2026

Sur le terrain : Charente-Maritime

- Fountaine Pajot à La Rochelle : premier constructeur mondial de catamarans habitables, exportateur à plus de 90 %.
- Écosystème nautique charentais-maritime : plusieurs milliers d'emplois dans les sous-traitants locaux.

La Rochelle, Charente-Maritime - avril 2024

Sur le terrain : Rhône

- Lyonbiopôle : écosystème biotechs et medtechs, liens denses entre recherche académique et industrie.
- SEB à Écully : fonctions de conception et production partielle maintenues en France malgré des normes de plus en plus compliquées qui grèvent la compétitivité

Lyon, Rhône - février 2025

Sur le terrain : Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes

- Airbus Hélicoptères à Marignane : premier employeur industriel de la région mais qui ne peine à s'agrandir du fait des contraintes foncières
- IPRA (Mouans-Sartoux) : arômes pour l'industrie cosmétique mondiale.

- SUMIKA (Saint-Martin-de-Crau) : polymères techniques pour l'aéronautique et l'automobile.

- Un tissu industriel que l'image touristique et tertiaire de la région tend à occulter.

Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes - juillet 2025

Sur le terrain : Seine-Maritime et Somme.

- HAROPA Port au Havre : premier port de conteneurs de France, expansion contrainte par des procédures longues.

- Airbus Atlantic à Méaulte : fuselages d'avions, reconversion industrielle réussie.

- Enjeu commun : retenir les talents formés localement.

Le Havre, Seine-Maritime et Méaulte, Somme - janvier 2026

Sur le terrain : Yonne, Nièvre et Allier, volet industriel

- LOOK/Rossignol à Nevers : fixations de ski et cadres de vélo carbone, leader mondial.

- Vicat à Créchy : ciment, normes environnementales contraignantes sans compensation à la hauteur.

- All'Chem à Montluçon : traitement des déchets industriels dangereux.

Nevers, Créchy et Montluçon, Nièvre et Allier - novembre 2025

Sur le terrain : Hauts-de-Seine

- Poids des normes européennes sur l'industrie automobile, Renault Group, Boulogne Billancourt

Propositions

Créer une procédure accélérée d'autorisation pour les projets industriels répondant à des critères de souveraineté (secteurs stratégiques, relocalisation de productions critiques), avec un délai maximal garanti de 15 mois entre le dépôt du dossier et la décision finale.

Moduler territorialement l'application de l'objectif ZAN en exonérant les bassins industriels en reconversion et les friches industrielles existantes, afin de ne pas ériger la norme environnementale en obstacle à la réindustrialisation.

Orienter explicitement une partie de l'épargne réglementée vers le financement de projets industriels de souveraineté, en révisant les critères d'emploi du Livret A et du Livret de développement durable.

La défense, composante du projet national

La défense nationale est l'affaire de tous. Cette formule, inscrite dans l'ordonnance du 7 janvier 1959⁴⁶, traduit une vision qui dépasse largement les seules armées professionnelles : en cas de choc majeur, c'est l'ensemble de la Nation – ministères, administrations, collectivités, entreprises, citoyens – qui doit être en mesure de contribuer à la défense et à la résilience du pays. La Revue nationale stratégique de 2022, actualisée en 2025⁴⁷, a réaffirmé cette ambition sous le nom de défense globale.

⁴⁶Ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense nationale.

⁴⁷Présidence de la République, *Revue nationale stratégique*, 2022 et actualisation 2025.

Concrètement, cela suppose de renforcer les réserves opérationnelles⁴⁸, de faciliter la disponibilité des réservistes dans les entreprises et les administrations, de développer la culture stratégique dans les programmes scolaires et dans la formation des élites civiles, et d'investir dans les capacités industrielles de défense comme moteur de réindustrialisation et de création d'emplois qualifiés.

Sur le terrain : Territoire de Belfort

- McPhy à Foussemagne : électrolyseurs pour hydrogène vert.
- Le Territoire de Belfort se repositionne sur les énergies de souveraineté après Alstom et General Electric.
- Délais entre homologation et marché trop longs pour des filières à fenêtre d'opportunité étroite.

Foussemagne et Belfort, Territoire de Belfort - décembre 2024

Sur le terrain : Industrie de défense

- KNDS à Roanne : commande publique de défense relancée depuis 2022, Caesar exporté chez plusieurs alliés.
- Naval Group à Ruelle-sur-Touvre : maillon non substituable de la dissuasion nucléaire.
- Habilitations de sécurité : procédure trop longue qui décale les montées en cadence. Réforme ciblée nécessaire.
- La défense n'est pas seulement une dépense, c'est un levier de réindustrialisation.

Roanne, Loire - décembre 2025 ; Ruelle-sur-Touvre, Charente - janvier 2026

La défense ne doit pas être perçue comme une contrainte budgétaire ou un domaine réservé aux spécialistes. Elle est un levier de cohésion nationale, un vecteur d'emploi industriel et une expression de la

⁴⁸Armée de Terre, Plan Armées 2030 : objectif 40 000 réservistes opérationnels.

souveraineté de la France. La porter dans le débat public, associer les citoyens à sa compréhension et à ses enjeux, c'est aussi refaire Nation.

Propositions

Introduire la culture stratégique et les enjeux de défense nationale dans les programmes de l'enseignement secondaire et des grandes écoles civiles, sous la forme de modules obligatoires.

Faciliter la réserve opérationnelle en instaurant un droit opposable à l'employeur pour les périodes de formation et d'activité au sein des réserves, avec compensation financière pour les entreprises de moins de 50 salariés.

D. Sécurité et cohésion : rendre l'État présent partout

La sécurité n'est pas un sujet comme les autres dans ce rapport. Elle est la condition de tout le reste. Une société qui ne se sent pas en sécurité ne peut pas se projeter, transmettre, entreprendre. Un territoire où règne la loi des réseaux est un territoire perdu pour la cohésion nationale, et souvent pour le développement économique.

La réponse à l'insécurité ne se résume pas à des effectifs supplémentaires ou à des peines plus lourdes. Ces leviers ont leur place. Mais ils ne suffisent pas si l'on ne s'attaque pas aux causes structurelles : la rupture de transmission des valeurs, le désengagement territorial de l'État, la lenteur d'une justice qui sanctionne trop tard pour être comprise, et la captation de la jeunesse par des économies parallèles qui prospèrent dans les vides laissés par le retrait des institutions.

La justice pénale : la rapidité plus que la sévérité

La justice pénale est au cœur du problème. Non parce qu'elle serait laxiste, mais parce qu'elle est lente au point d'être incompréhensible. Deux à trois ans entre l'infraction et la sanction, c'est une éternité pour un adolescent de quinze ans dont le cerveau ne traite pas le temps comme un adulte et qui traverse une période cruciale pour donner une direction à sa vie. C'est aussi une éternité pour les habitants du quartier qui ont vu les faits, qui connaissent les auteurs, et qui observent que rien ne se passe. La rapidité de la réponse judiciaire compte davantage que sa sévérité pour produire un effet dissuasif réel. Une sanction certaine et rapide, même modérée, est infiniment plus efficace qu'une peine lourde prononcée des années après les faits.

Les forces de l'ordre : remettre du bleu sur le terrain

Les forces de l'ordre font face à la même paralysie administrative que les soignants ou les enseignants. Un contrôle lié aux stupéfiants génère plus de dix formulaires. Les procédures ont été complexifiées au point que les policiers et les gendarmes passent l'essentiel de leur temps derrière un ordinateur plutôt que sur le terrain. Le résultat est visible : moins de présence physique, moins de connaissance du terrain, moins de liens avec les habitants, moins de prévention. La débureaucratization des forces de l'ordre n'est pas un sujet secondaire : c'est une condition du retour de l'autorité dans les espaces publics.

Le narcotrafic : un enjeu de souveraineté interne

Les réseaux de trafic de drogue ne sont pas simplement une menace pour la santé publique. Ils constituent des organisations qui exercent une autorité parallèle sur des pans entiers du territoire national, imposent leur loi, recrutent une main-d'œuvre jeune et désocialisée, et blanchissent des sommes considérables dans l'économie légale. Les

démanteler suppose des moyens judiciaires et policiers adaptés, mais aussi une stratégie de tarissement de la demande (qui passe par la prévention, le soin, la réinsertion) et une stratégie économique de substitution dans les territoires concernés.

La transmission : le quatrième axe

Il y a un axe que les approches sécuritaires classiques négligent systématiquement : la transmission. L'insécurité chronique dans certains territoires n'est pas seulement le produit d'un manque de moyens policiers ou judiciaires. C'est le produit d'une rupture du fil entre générations : une rupture dans la transmission des règles du vivre ensemble, des limites, du sens de la responsabilité individuelle envers le collectif. Cette rupture ne se répare pas par la sanction seule. Elle se répare par la présence de figures d'autorité crédibles, d'adultes référents, de structures qui proposent un cadre et un horizon. C'est ce que font depuis un siècle les mouvements scouts.

Le retour de l'État dans les territoires abandonnés

La présence physique des forces de l'ordre, de la justice de proximité, des services publics dans les quartiers et les zones périurbaines fragilisées n'est pas une option, c'est une condition de la souveraineté interne. Un État absent d'un territoire pendant suffisamment longtemps finit par ne plus y être légitime. Le rattrapage est long et coûteux. L'abandon est encore plus coûteux.

Sur le terrain : Mayotte et Guyane

- A Mayotte, sur Grande Terre, des bandes de jeunes en situation irrégulière organisent des barrages nocturnes sur les routes, rançonnent les automobilistes et font régner une insécurité qui pèse sur l'ensemble de la vie

économique et sociale de l'île. Les forces de l'ordre présentes accomplissent un travail remarquable dans des conditions extrêmes, arrêtant et reconduisant à la frontière plusieurs centaines de personnes chaque semaine, tout en sachant que des centaines d'autres arrivent simultanément depuis les Comores. La pression migratoire irrégulière et l'insécurité qui l'accompagne sont indissociables : l'une nourrit l'autre dans un territoire où les services publics sont déjà sous tension maximale.

- A Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane, la situation est d'une autre nature mais d'une intensité comparable. La ville enregistre en moyenne quatre attaques à main armée par jour et un meurtre par semaine (chiffres de la seule criminalité déclarée) dans une ville où la moitié de la population vit dans des quartiers informels qui n'existent pas officiellement. Les gendarmes patrouillent dans des conditions que peu de territoires métropolitains connaissent. La frontière avec le Suriname est poreuse, les trafics structurent une économie parallèle puissante, et l'État peine à faire sentir sa présence au-delà du centre-ville.

- Ces deux territoires ne sont pas des anomalies à gérer séparément. Ils sont le révélateur de ce qui arrive quand on laisse les problèmes grossir durablement sans oser des mesures radicales qui permettent de les traiter efficacement : d'autres formes d'autorité s'installent, plus difficiles à déloger à mesure que le temps passe.

Proposition

Déployer dans les cinquante territoires les plus exposés aux violences et aux trafics un plan de présence renforcée de l'État associant forces de l'ordre, justice de proximité, services sociaux et tissu associatif, sur un horizon de cinq ans avec des objectifs mesurables rendus publics annuellement : taux d'élucidation, délais de jugement, taux de réinsertion.

IV

LA MÉTHODE : GOUVERNER POUR LA COHÉSION

Les politiques proposées dans la partie précédente ne produiront leurs effets que si elles s'inscrivent dans un cadre institutionnel renouvelé. La méthode n'est pas accessoire : elle conditionne la crédibilité de l'action publique, la confiance des citoyens et la durabilité des réformes. Or, la manière dont la France est gouvernée aujourd'hui souffre de plusieurs handicaps structurels qui limitent l'efficacité des politiques menées, quelle que soit leur qualité intrinsèque.

Ces handicaps sont connus : un État trop souvent prescripteur là où il devrait être stratège, une inflation normative qui paralyse l'initiative, des niveaux de gouvernance dont la multiplication dilue les responsabilités, et un lien civique fragilisé qui prive l'action publique de la légitimité dont elle a besoin pour s'inscrire dans la durée. La méthode proposée ici part d'une conviction simple : l'État doit être sobre dans ses interventions quotidiennes et ambitieux dans ses orientations stratégiques. Là où il intervient, il doit le faire avec clarté, efficacité et confiance envers les acteurs.

A. Un État sobre et stratégique : la refondation normative et la débureaucratization

Ce que la France doit retrouver avant tout, c'est la capacité à tenir le cap – non par entêtement, mais parce qu'une société qui ne sait plus dans quelle direction elle va, finit par ne plus se reconnaître dans ses institutions.

La complexité réglementaire est l'un des premiers obstacles à l'initiative économique, à la construction de logements, à la création d'entreprises, à la mise en œuvre de projets locaux. Elle nourrit un sentiment partagé chez les citoyens et les acteurs de terrain : celui de travailler davantage pour satisfaire des exigences administratives que pour produire des résultats concrets. Ce sentiment est documenté, réel et coûteux.

La réponse habituelle – supprimer une norme pour chaque nouvelle norme créée – est insuffisante. Elle est trop marginale pour changer la réalité vécue. La bonne méthode est plus radicale dans son ambition et plus précise dans son périmètre : faire table rase du corpus normatif dans les domaines les plus bloquants – urbanisme, agriculture, création d'entreprise, commande publique – pour le réécrire à partir de principes clairs, dans un langage concis, sans exceptions permanentes et sans renoncer à nos valeurs et à nos standards. Une règle bien écrite n'a pas besoin d'exceptions. Les exceptions sont le signe d'une règle mal conçue. Cette refondation normative doit s'accompagner d'un changement de posture de l'État dans sa relation aux acteurs. Zéro formulaire papier pour les démarches courantes. Silence valant accord dans un délai déterminé pour les demandes d'autorisation. Droit à l'erreur généralisé pour les entreprises et les particuliers de bonne foi. Contrôle des résultats plutôt que contrôle des procédures. Budgets pluriannuels pour les collectivités et les opérateurs qui ont besoin de visibilité pour investir.

Ces orientations ne sont pas nouvelles. Elles ont été énoncées à de nombreuses reprises. La difficulté est moins de les définir que de les mettre en œuvre avec constance, contre les résistances naturelles d'une administration habituée à la prescription et au contrôle. C'est une question de volonté politique plus que de technique législative.

La lenteur de la justice est une fracture silencieuse. Pour les entreprises, des délais de dix-huit mois devant les tribunaux de commerce et de trois à quatre ans en appel freinent l'investissement, le crédit et la transmission. Pour les citoyens des quartiers fragilisés, un délai de deux à trois ans entre l'infraction et la sanction envoie un message d'impunité qui délégitime l'État. Pour les territoires ruraux, la réforme de la carte judiciaire de 2008 a supprimé les tribunaux de proximité les plus accessibles aux justiciables ordinaires. Dans les trois cas, la même conclusion : une justice lente est une justice qui ne joue plus son rôle de ciment social.

Propositions

Par décret, le corpus réglementaire applicable aux entreprises et aux exploitations agricoles dans quatre domaines – urbanisme, agriculture, création d'entreprise, commande publique – est abrogé et réécrit à partir de zéro, sur la base de principes clairs, dans un langage concis, sans exceptions permanentes. Une commission associant professionnels, élus et juristes dispose de douze mois pour produire les nouveaux textes. Ce qui n'est pas réécrit dans ce délai ne s'applique plus.

Réduire de moitié les délais de jugement devant les tribunaux de commerce d'ici 2028, par le renforcement des effectifs de greffiers, le développement de la médiation préalable obligatoire pour les litiges

inférieurs à 50 000 euros, et la numérisation des procédures. Rétablir une présence judiciaire de proximité dans les déserts juridiques identifiés.

L'État ne peut demander aux entreprises, aux territoires et aux citoyens de se transformer sans engager lui-même une réforme profonde de son propre fonctionnement. La fonction publique française est l'une des plus qualifiées du monde et ses agents sont, dans leur immense majorité, attachés au service public. Mais le cadre dans lequel ils exercent, marqué par la rigidité du statut, la faiblesse de la mobilité, l'insuffisance de la formation continue et la déconnexion entre performance et carrière, ne leur rend pas service. Il ne rend pas non plus service aux usagers, ni à l'État lui-même.

La mobilité doit devenir la norme, non l'exception. Un fonctionnaire qui reste vingt ans dans le même service n'acquiert pas la vision transversale que les défis contemporains exigent. Les parcours qui traversent l'État central, les collectivités, les opérateurs et le secteur privé doivent être encouragés, valorisés et facilités. L'accompagnement des carrières – bilan de compétences, formation continue, mobilité choisie – doit être un droit effectif, pas un vœu pieux inscrit dans les textes.

La question du statut doit être posée avec clarté, sans tabou ni caricature. Pour les agents déjà en poste, aucune remise en cause des droits acquis – la clause du grand-père s'applique. Pour les nouvelles entrées, plus de souplesse sans précarisation : des contrats de mission de long terme, assortis de garanties solides et de formation continue obligatoire. Pour les grands corps de l'État et le corps des administrateurs de l'État – ceux qui ont réussi les concours les plus exigeants, le statut de fonctionnaire reste le cadre naturel. Mais ce statut ne peut plus signifier l'évitement du réel. Il doit au contraire l'exiger : passage obligatoire sur le terrain avant

d'accéder à une administration centrale, expérience en collectivité ou en entreprise privée rendue possible (voire obligatoire) pour certains corps, allers-retours entre secteurs publics et privés valorisés plutôt que suspects.

La bureaucratie française n'est pas seulement coûteuse, elle est devenue un obstacle à l'action publique elle-même. Les préfets ne peuvent plus décider sans remonter la chaîne. Les maires passent plus de temps à remplir des dossiers de subvention qu'à gouverner. Les enseignants, les soignants, les policiers consacrent une part croissante de leur temps à des tâches administratives qu'aucun lien indirect avec leur métier réel. Ce n'est pas un problème de moyens, c'est un problème de structure. L'État s'est bureaucratisé au point de se paralyser lui-même.

On confond le nombre de fonctionnaires et l'efficacité, comme si réduire les effectifs suffisait à réformer l'État. C'est insuffisant, et parfois contre-productif quand on supprime des postes de terrain pour laisser intacts des postes d'encadrement intermédiaire. Mais l'inverse est tout aussi faux : maintenir les effectifs tels qu'ils sont, dans les mêmes organisations, avec les mêmes procédures, ne résoudra rien non plus. La vérité est ailleurs : la France a besoin d'une fonction publique plus agile, mieux déployée, et progressivement redimensionnée, non par compression brutale, mais par une transformation profonde de ce que signifie servir l'État.

Un policier qui consacre 70 % de son temps à remplir des formulaires n'est pas un policier en trop : c'est un policier mal utilisé. Une infirmière qui passe 35 % de son service devant un écran à renseigner des tableaux de bord n'est pas une infirmière superflue : c'est un système qui lui vole du temps de soin. Un enseignant noyé dans les réunions de coordination et les remontées d'information vers des agences qui n'en feront rien n'est pas un enseignant en excédent : c'est une organisation qui lui a retiré le

coeur de son métier. Les données demandées existent souvent déjà, dans France Connect, dans les bases de l'Assurance maladie, dans les fichiers fiscaux. On les redemande parce que les systèmes ne communiquent pas entre eux, parce que les agences ont besoin de justifier leur existence par des remontées, parce que personne n'a jamais eu le courage de supprimer une procédure une fois qu'elle était installée.

La noblesse du service public tient à ceci : servir quelqu'un qui en a besoin, directement, concrètement, avec compétence. Cette noblesse s'est progressivement étiolée sous le poids d'une bureaucratisation qui a transformé des agents de terrain en agents de saisie. Redonner à l'agent public le sentiment de la noblesse de son métier, c'est d'abord lui redonner du temps pour ce qui compte, de l'autonomie pour agir, et la satisfaction de voir concrètement l'effet de son travail sur la vie des gens qu'il sert.

Trois principes opérationnels permettent d'y parvenir.

Premier principe : le droit à l'information ne vaut qu'une fois. Toute donnée déjà détenue par une administration française ne peut plus être redemandée à un citoyen ou à un agent. Le principe du "dites-le nous une fois" devient une obligation légale opposable. Cela suppose un effort massif d'interopérabilité des systèmes d'information publics, effort technique, mais surtout politique, car les silos informatiques sont aussi des silos de pouvoir.

Deuxième principe : le silence de l'administration vaut accord. Tout dossier déposé et non traité dans un délai de deux mois est réputé approuvé, sauf pour les matières touchant à la sécurité des personnes et à la protection de l'environnement. Ce renversement de la charge de la preuve restitue à l'initiative économique, associative et locale une liberté

d'agir que l'accumulation des procédures avait progressivement étouffée.

Troisième principe : l'opérationnel prime sur le *reporting*. Chaque administration est tenue de justifier la proportion de temps que ses agents consacrent à des tâches directement utiles aux usagers. Un objectif est fixé : atteindre 80 % de temps opérationnel dans les services de première ligne, santé, éducation, sécurité, justice, d'ici cinq ans. Les postes libérés par la réduction des tâches administratives redondantes sont redéployés vers les missions en tension ou supprimés par non-remplacement à l'occasion des départs naturels, selon les besoins réels identifiés territoire par territoire.

À terme, la réduction des effectifs dans les fonctions administratives centrales est un objectif assumé, non comme une fin en soi, mais comme la conséquence logique d'une administration qui fait mieux avec moins de couches intermédiaires. La règle du non-remplacement partiel des départs, appliquée de façon sélective et territorialisée, peut dégager des marges de manoeuvre significatives sans traumatiser des agents qui exercent des missions indispensables.

Un État agile n'est pas un État diminué. C'est un État qui sait où il est utile, qui y concentre ses forces, et qui accepte de se retirer là où d'autres, les territoires, les associations, les entreprises, les citoyens eux-mêmes, font mieux.

Propositions

Instaurer pour tout agent public un droit effectif à la mobilité tous les cinq ans, accompagné d'un bilan de compétences et d'un plan de

formation individualisé, avec des passerelles simplifiées entre État central, collectivités, opérateurs et secteur privé.

Lancer des chantiers de refondation normative dans quatre domaines prioritaires – urbanisme, agriculture, création d'entreprise, commande publique – avec pour objectif de réduire au moins de moitié le nombre de textes applicables et de réécrire les règles essentielles dans un langage accessible et sans exceptions permanentes.

Rendre obligatoire, pour l'accès aux postes d'administration centrale, une expérience préalable sur le terrain (collectivité, service déconcentré, opérateur) d'au moins deux ans. Pour les membres des grands corps de l'État et du corps des administrateurs de l'État, imposer au moins une expérience en dehors de l'administration centrale au cours des dix premières années de carrière, en collectivité, en entreprise privée ou à l'étranger, comme condition de progression vers les fonctions supérieures.

Généraliser le principe silence vaut accord pour l'ensemble des demandes d'autorisation ayant un délai légal, et instituer un droit à l'erreur effectif pour les entreprises et les particuliers de bonne foi dans leurs relations avec l'administration fiscale et sociale. Faire en sorte que les administrations soient là pour aider à faire, accompagner, conseiller et non exclusivement pour contrôler ou sanctionner.

B. Réformer la gouvernance territoriale

La gouvernance territoriale française est caractérisée par une coexistence de plusieurs niveaux de collectivités dont les compétences s'enchevêtrent, nuisant à la lisibilité et à l'efficacité de l'action publique. Cette complexité entretient une dilution des responsabilités et complique la mise en œuvre des politiques, en particulier dans les

territoires qui ont le plus besoin d'une action publique rapide et coordonnée.

La réforme de la gouvernance territoriale ne passe pas nécessairement par une nouvelle vague de suppressions d'échelons ou de transferts de compétences : ces exercices ont montré leurs limites. Elle passe davantage par une clarification des rôles : chaque niveau doit savoir exactement ce qu'il fait, avec quels moyens et selon quels critères d'évaluation. La différenciation territoriale est une piste sérieuse : permettre aux territoires volontaires d'expérimenter des organisations différentes, évaluées dans le temps, est plus efficace qu'une réforme uniforme imposée d'en haut.

La présence de l'État dans les territoires doit être repensée dans une logique d'accompagnement plutôt que de prescription. Le préfet doit être moins un représentant de l'administration centrale qu'un facilitateur de projets, capable de mobiliser les ressources de l'État au service des dynamiques locales.

La réforme territoriale de 2015, qui a fusionné les régions de vingt-deux à treize, n'a pas résolu les problèmes qu'elle prétendait traiter. Les nouvelles grandes régions sont pour beaucoup le résultat de mariages de raison plus que de cohérences géographiques, historiques ou économiques : l'Occitanie relie Toulouse et Montpellier sans produire de vision stratégique partagée ; l'Auvergne-Rhône-Alpes juxtapose deux identités sans les fusionner ; la réduction du nombre de régions a éloigné les centres de décision de nombreux territoires. Il est nécessaire d'engager une réflexion sérieuse sur le découpage des circonscriptions administratives – régions, départements, intercommunalités – pour les faire correspondre à des bassins de vie cohérents plutôt qu'à des compromis de court terme. L'objectif n'est pas de rajouter une couche :

c'est de simplifier, de clarifier les compétences et de remettre chaque échelon à la bonne échelle.

Propositions

Clarifier les compétences entre les niveaux de collectivités sur les domaines les plus conflictuels – développement économique, formation professionnelle, transports – en attribuant clairement un chef de file responsable pour chaque politique.

Autoriser les collectivités volontaires à expérimenter des organisations territoriales différenciées, dans un cadre défini par la loi, avec évaluation indépendante à l'issue d'une période de cinq ans et possibilité de généralisation.

Redéfinir le rôle des préfets comme coordinateurs de projets territoriaux et facilitateurs des investissements locaux, plutôt que comme contrôleurs de conformité administrative.

C. Reconstruire le lien civique

La défiance à l'égard des institutions, la montée de l'abstention et l'affaiblissement du sentiment d'appartenance nationale ne sont pas des phénomènes isolés. Ils témoignent d'une rupture progressive entre une partie croissante des citoyens et la vie démocratique. Cette rupture ne se résoudra pas par des discours ou des incantations. Elle exige une transformation des pratiques.

La participation citoyenne doit être repensée dans une logique de co-construction plutôt que de consultation. Les budgets participatifs, les assemblées citoyennes locales et les consultations sur les grands projets d'aménagement ont montré leur capacité à mobiliser des citoyens

habituellement éloignés de la vie publique, à condition qu'ils soient réellement pris en compte dans les décisions. Un dispositif participatif dont les résultats sont ignorés produit l'effet inverse de celui recherché.

L'école reste le premier lieu de formation du citoyen. Son rôle dans la transmission des valeurs républicaines, dans l'enseignement du fonctionnement des institutions et dans le développement du sens civique doit être réaffirmé avec force. L'école, en particulier, doit être repensée comme lieu de transmission non seulement des savoirs mais des valeurs et des attitudes : la générosité, l'attention à autrui, le sens du bien commun, l'esprit critique et celui d'initiative. Ces dimensions ne sont pas secondaires par rapport aux apprentissages fondamentaux, elles en sont le socle. Les activités culturelles et sportives constituent un complément essentiel : elles offrent des espaces de rencontre et de partage capables de dépasser les clivages sociaux et territoriaux.

Sur le terrain : Entrepreneuriat comme acte d'appartenance

- Louvre-Lens Vallée : accompagnement de créateurs dans les industries culturelles, créatives et numériques.

- Droit à l'échec, financement d'amorçage, accompagnement humain : trois conditions inégalement réparties sur le territoire.

- Entreprendre dans un territoire qui se dépeuple, y employer des habitants, c'est aussi un acte civique.

Lens, Pas-de-Calais - octobre 2025

La question de la confiance envers les institutions est au cœur de ce chantier civique.⁴⁹ ⁵⁰ Les politiques publiques doivent être lisibles, cohérentes et évaluées. Les citoyens doivent percevoir concrètement leur impact sur leur vie quotidienne. La transparence sur les résultats, et non seulement sur les intentions et les budgets, est une condition de la crédibilité de l'action publique.

Propositions

Garantir l'accès gratuit à une activité sportive ou artistique pour chaque enfant jusqu'à 18 ans, en mobilisant les associations, les collectivités et les établissements scolaires dans une offre coordonnée.

Renforcer le service civique obligatoire, en lui donnant une dimension de brassage social et territorial explicite, et en valorisant l'expérience acquise dans les parcours de formation et d'insertion, sous des formes modulables selon les contraintes personnelles et professionnelles.

⁴⁹Robert Putnam, *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, Simon & Schuster, 2000 ; Yann Algan et Pierre Cahuc, *La société de défiance*, Éditions Rue d'Ulm, 2007.

⁵⁰Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen et Martial Foucault, *Les origines du populisme*, Seuil, 2019.

Conclusion

Refaire Nation : une exigence historique, une nécessité stratégique

La France se trouve aujourd'hui à un moment de vérité. Les fractures qui traversent la société – sociales, territoriales, culturelles, économiques – ne relèvent plus de déséquilibres marginaux ou temporaires. Elles traduisent une transformation profonde du lien national, dont les effets se manifestent à tous les niveaux : dans les trajectoires individuelles, dans les dynamiques territoriales, dans les comportements politiques, mais aussi dans la capacité collective à se projeter dans l'avenir.

Dans le même temps, l'environnement international se durcit. Le retour des logiques de puissance, l'intensification des conflits hybrides, la montée des rivalités technologiques et l'accélération des crises systémiques redessinent les conditions d'exercice de la souveraineté. Dans ce monde plus instable, plus incertain, la solidité interne des nations devient un facteur déterminant de leur capacité d'action.

C'est dans cette double tension – fragmentation interne et durcissement externe – que se pose, avec une acuité nouvelle, la question de la Nation. Non pas comme une abstraction, ni comme un héritage figé, mais comme une réalité vivante, qui doit être sans cesse réaffirmée, adaptée et incarnée.

Une Nation fragilisée, mais pas défaite

Le diagnostic posé dans ce rapport met en évidence une France fragmentée, parfois traversée de lignes de fracture profondes. Pour autant, cette situation ne saurait être interprétée comme une fatalité. À

plusieurs reprises, la Nation a su puiser dans ses ressources institutionnelles, culturelles, humaines, les moyens de se réinventer.

Partout sur le territoire, j'ai rencontré des gens remarquables, des entrepreneurs qui créent avec passion, des élus qui tiennent contre vents et marées en imaginant des solutions nouvelles, des soignants qui ne comptent pas leur temps pour soigner avec humanité, des agriculteurs qui cherchent se battent avec l'énergie du désespoir pour nourrir les Français, des jeunes qui veulent contribuer sans toujours savoir à quoi faute d'une société capable de leur donner un rêve auquel croire. Ce tissu existe. Il résiste. Mais il s'effiloche, lentement, faute d'être relié à quelque chose de plus grand que lui-même.

La question est donc de savoir si la France est capable de se réorganiser pour répondre aux défis contemporains.

Refaire Nation : une démarche globale

Refaire Nation ne consiste pas à restaurer un état antérieur, ni à céder à une forme de nostalgie. Il s'agit d'un projet résolument tourné vers l'avenir, qui suppose de repenser les fondements du lien collectif dans un contexte profondément transformé.

Ce projet repose sur quatre exigences complémentaires.

La première est symbolique et culturelle : une Nation ne peut exister durablement sans un récit partagé, sans des références communes et sans une capacité à se projeter collectivement.

La deuxième est sociale et territoriale : la cohésion nationale ne peut être durablement assurée dans un contexte d'inégalités perçues comme injustes ou de territoires durablement marginalisés.

La troisième est économique et productive : la capacité à produire, à innover et à maîtriser ses ressources conditionne à la fois la prospérité et la souveraineté.

La quatrième est institutionnelle et civique : un État sobre et stratégique, une gouvernance territoriale clarifiée et un lien civique reconstruit sont les conditions de la durabilité de toutes les autres politiques.

Ces quatre dimensions ne sauraient être dissociées. C'est dans leur articulation que peut se reconstruire un lien national solide, capable de résister aux tensions et de soutenir un projet collectif.

Une certaine idée de la France

Au fond, ce rapport esquisse une certaine idée de la France.

Une France capable d'articuler unité et diversité, sans céder ni à l'uniformité ni au repli. Une France attachée à ses valeurs, mais consciente des transformations du monde. Une France qui ne subit pas les mutations, mais qui cherche à les orienter. Une France qui assume sa souveraineté, tout en restant ouverte et engagée dans les dynamiques internationales.

Surtout, une France qui croit à nouveau en elle-même. Car la cohésion nationale ne repose pas uniquement sur des dispositifs institutionnels ou des politiques publiques. Elle repose, en dernier ressort, sur une forme de confiance collective : confiance dans les institutions, dans les autres, mais aussi dans la capacité de la Nation à se projeter dans l'avenir.

Dans le monde qui vient, la cohésion nationale ne pourra plus être considérée comme un simple objectif social ou moral. Elle constitue désormais une condition stratégique.

Refaire Nation apparaît ainsi comme une condition de la puissance, au sens plein du terme. Mais c'est aussi une condition de la liberté : la liberté de choisir son destin, de définir ses priorités et de préserver son modèle.

Refaire Nation n'est pas une formule rhétorique. C'est un programme exigeant, qui vise à redonner du sens à l'action publique, de la lisibilité aux choix collectifs et de la cohérence au projet national, et qui suppose de dire des vérités désagréables – sur ce que l'État ne peut plus faire seul, sur ce que les citoyens devront assumer. Un programme qui suppose surtout de tenir dans la durée, dans un système politique structurellement porté vers le court terme.

C'est aussi renouer avec une ambition : celle d'une France à la fois unie dans ses principes, diverse dans ses expressions et souveraine dans ses choix. Dans un monde incertain, cette ambition n'est pas un luxe. Elle est une nécessité.